

Coordination Sociale de Laeken
place Willems 10
1020 Bruxelles

Avril 2001

A. TABLE DES MATIÈRES

A. Table des matières.....	2
B. Laeken centre.....	3
B.1. Présentation.....	4
B.2. Le réseau associatif.....	11
C. Analyse par enjeu.....	14
C.1. Précarité sociale	16
C.2. Le développement économique et commercial.....	20
C.3. Emploi, formation et insertion socio-professionnelle.....	22
C.4. Famille et éducation.....	27
C.5. Epanouissement personnel et santé.....	32
C.6. Le cadre de vie	37
C.7. Convivialité, solidarité et sécurité.....	42
D. Enjeux prioritaires.....	45
D.1. Précarité sociale	46
D.2. Le développement économique et commercial.....	47
D.3. Emploi, formation et insertion socioprofessionnelle.....	48
D.4. Famille et éducation.....	50
D.5. Epanouissement personnel et santé.....	51
D.6. Le cadre de vie	52
D.7. Convivialité, solidarité et sécurité.....	53
E. Conclusions générales	54
F. Annexes	55

B. LAEKEN CENTRE



B.1. Présentation

B.1.1. La démarche

Un plan global de revitalisation pour Laeken centre¹ a été réalisé en 1996. Les réalités sociales étant en constantes mutations, l'ASBL Partenariat Intégration Cohabitation à Laeken (PICOL) a décidé avec l'aide de la Coordination Sociale de Laeken (CSL) de le mettre à jour.

Pour cela, grâce à un subsidé APPIC, une recherche a pu être menée : ce document en retrace les éléments essentiels. Cette recherche a débuté en juin 2000. Les objectifs ont été d'une part de faire un état des lieux des réalités du quartier, et d'autre part de fixer des priorités d'actions pour les années à venir et cela grâce à un cadre commun de travail.

? *Rencontre de plus de 400 personnes*

Pour que les résultats soient les plus proches de la réalité, de nombreuses personnes ont tout d'abord été interviewées. Il s'agissait en premier lieu de responsables de terrain d'organisations membres de la CSL. Par la suite, le résultat de ces interviews a été confronté à ce qu'en pensaient les personnes concernées : enfants, jeunes, personnes en alphabétisation, seniors, fidèles de la mosquée, membres des comités de quartier, ...

Les interviews étaient volontairement non directifs, ils laissaient la personne s'exprimer sur sa vision du quartier en essayant par des questions d'approfondir au maximum les réflexions et l'analyse donnée. Pour les enfants et les jeunes, des techniques de vidéo et d'improvisation ont été utilisées.

La synthèse de chaque interview a fait l'objet d'un rapport structuré de la manière suivante : enjeux, constats, problèmes et perspectives. Pour être sûr de ne pas déformer les propos, chaque personne a eu l'occasion de lire et amender la synthèse de son interview

L'ensemble a été regroupé autour de 7 enjeux fondamentaux qui sont abondamment détaillés au chapitre C. « Analyse par enjeu ».

? *Travail de la Coordination Sociale*

Ces 7 enjeux ont été discutés, débattus et analysés lors de quatre assemblées de la CSL en décembre, janvier, février et mars. C'est ainsi qu'ont été dégagées les perspectives d'actions, les synergies possibles entre les organisations membres de la CSL et les enjeux prioritaires pour le quartier. Certains membres ont amendé, complété voire même rédigé certaines parties concernant leur domaine de travail dans le quartier.

? *Conception de ce document*

Ce document a été rédigé de façon à pouvoir lire, comprendre et utiliser chaque partie de manière séparée. Comme certains constats, actions et besoins concernent plusieurs enjeux, ils sont dès lors repris chaque fois. C'est pourquoi, vu certaines redites, une lecture complète de ce document peut sembler fastidieuse.

¹ Un plan donnant le périmètre de Laeken centre est repris en annexe.



? *Limites et difficultés de cette recherche*

Partir des réalités du terrain est une démarche très riche. Parfois, une même réalité n'est pas perçue de manière identique par 2 personnes et l'analyse en est, par conséquent, très différente. La question de la meilleure analyse se pose alors.

Une telle recherche n'est jamais finie. Dans le social, beaucoup de projets naissent, d'autres évoluent, d'autres disparaissent. Cette analyse ne sera jamais tout à fait le reflet de la réalité, mais elle y tend.

B.1.2. Constats globaux de société

Cette analyse concerne bien évidemment le quartier du centre de Laeken, mais les réalités sociales prennent racine dans un contexte global de société et cette dimension est beaucoup plus difficile à traiter pour des organisations locales.

Voici quelques constats qui émergent des interviews :

? *Adaptation du système scolaire*

Malgré que toutes les écoles du quartier soient en discrimination positive, il ne leur est pas possible de gérer l'ensemble des projets d'accrochage scolaires souhaités.

A l'inscription d'un élève venant d'un pays étranger il faut les bulletins et diplômes. Pour certains (réfugiés, ...) il est impossible de se procurer les documents : cela ne leur donne aucune reconnaissance légale pour les futures formations. Dans la communauté flamande, il y a une déclaration sur l'honneur et une fois une année réussie, l'équivalence est obtenue.

D'autre part, les dispositifs prévu par la Communauté française pour apprendre le français à des enfants et jeunes primo-arrivants, sont insuffisants.

? *Justice*

Beaucoup partagent le sentiment «qu'il n'y a plus de justice». Celui-ci provient entre autre, d'une méconnaissance du fonctionnement de la justice, et du manque de moyens de celle-ci. A défaut de place dans des institutions, des jeunes ayant commis des délits sont laissés en liberté.

? *Zoning commercial*

De plus en plus de zoning commerciaux et d'entreprises, s'installent en périphérie des villes. L'accès et le parking y sont aisés. Les habitants de la périphérie vont y faire leurs achats et négligent ainsi les artères commerçantes des centres-ville.

La politique de rentabilité des grandes surfaces les pousse à déménager vers des centres commerciaux rentables.



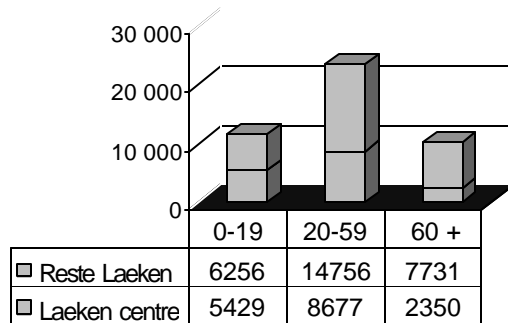
B.1.3. Laeken centre en quelques flashes

Laeken centre faisant partie de Laeken et Laeken de la commune de Bruxelles Ville, il est très difficile de se procurer des statistiques officielles ». Toutes les données proviennent de l'étude réalisée en 1998 par le Groep Planning dans le cadre du Plan Communal de Développement.

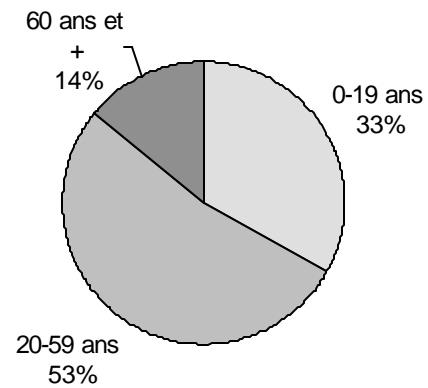
? *Une population dense, jeune et multiculturelle*

Avec plus de 15 000 habitants, la densité de la population est élevée. Le nombre de jeunes est important. Plus de la moitié des jeunes de Laeken habitent Laeken centre, où ils forment le tiers de la population.

Répartition de la population **totale** de Laeken/Laeken centre par classe d'âges



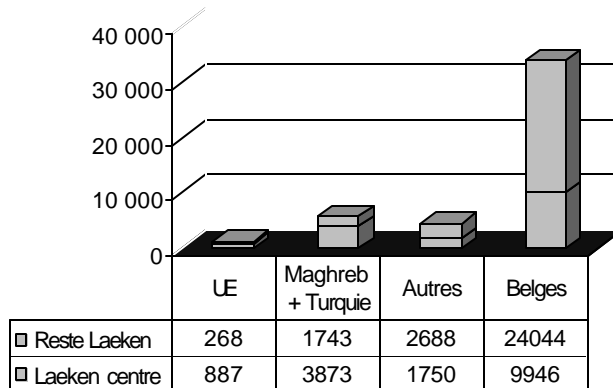
Répartition de la population de **Laeken centre** par classe d'âges



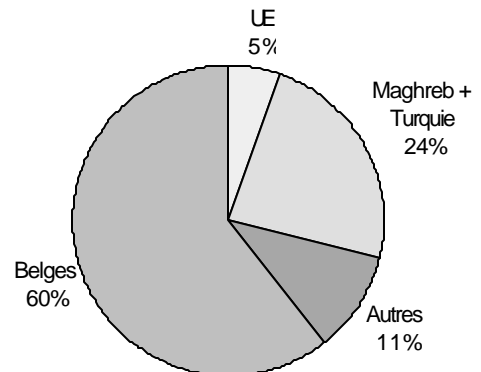
Source : Registre de la population, INS, 1999

Le quartier a vu se succéder plusieurs vagues d'immigration : européenne (Italie, Grèce, Espagne), marocaine et turque, africaine et plus récemment de l'Europe de l'Est. Cette cohabitation soulève le problème de la cohésion sociale. Le nombre d'immigrés s'installant définitivement dans le quartier est en constante augmentation.

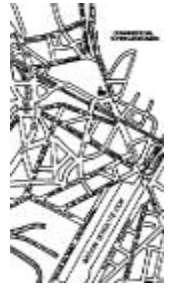
Répartition de la population **totale** de Laeken/Laeken centre par nationalités



Répartition de la population de **Laeken centre** par nationalité



Source : Registre de la population, INS, 1999





Quelques repères :

- quelques 400 adultes fréquentent les centres d'alphabétisation
- plus de 100 enfants sont inscrits pour de l'aide scolaire au niveau primaire
- plus de 120 jeunes sont inscrits pour de l'aide scolaire au niveau secondaire
- quelques 350 jeunes fréquentent les maisons de jeunes
- plus de 1000 familles sont aidées par les 2 antennes du CPAS, avec 75 nouvelles demandes chaque mois
- plus de 5000 enfants et jeunes fréquentent une des écoles de Laeken centre dont 1500 dans des écoles situées dans la rue commerçante Marie-Christine : imaginez cette artère à l'heure de la fin des cours ...

? *Un habitat mixte, dense et royal*

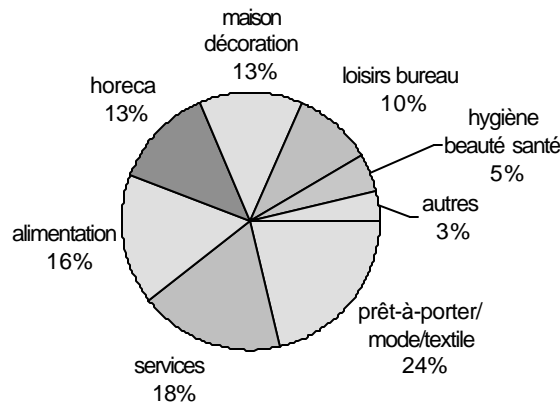
Densité
Nombre d'habitants par ha :
Laeken centre
121,72
Tout Laeken 107,99
sauf
Domaine Royal, Croix de Feu, Brugman et Heysel
1991 - PCD

Laeken centre a la particularité d'être une zone mixte : on y trouve du logement résidentiel, des petites entreprises, des bureaux et des commerces. Le logement est présent partout, même aux étages des différents commerces de la rue Marie-Christine. Le nombre de propriétaires est en constante augmentation. Les primes à la rénovation ont permis d'améliorer certaines maisons mais des efforts restent encore à fournir. Le roi Léopold II a fortement marqué son empreinte par le tracé des boulevards et la construction de l'Hôtel Communal. D'autres bâtiments offrent une richesse patrimoniale : l'ancien hôtel de ville, l'ancien bâtiment de la justice de paix, l'ancienne gare de Laeken, ... mais nécessitent une réelle remise en valeur.

? *Un commerce diversifié, pour toutes les bourses mais pas de grandes surfaces*

La rue Marie-Christine compte pas mal de commerces² : en voici, d'après l'ASBL Revitaliser le Quartier Commerçant Marie-Christine, la répartition.

Répartition des types de commerces rue Marie-Christine



² Le détail des commerces se trouve en annexe 3.

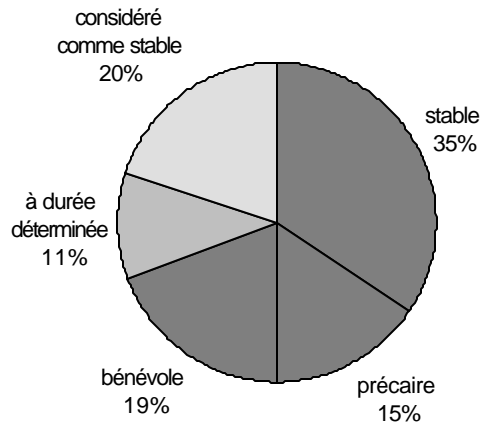


? *Plus de 3300 heures de travail social chaque semaine*

Une enquête réalisée³ auprès de 23 organisations membres de la Coordination Sociale donne 183 travailleurs dont 88 bénévoles et cela pour un volume horaire par semaine de 3306 heures dont 636 prestées par des bénévoles, presque le cinquième! Cela fait une moyenne d'un temps horaire de 28h/semaine pour les travailleurs et de 8h/semaine pour les bénévoles.

Ce volume global se répartit entre différents types de contrat de travail. on distingue les contrats stables (statutaires, contractuels ou faisant l'objet de subsides récurrents fixes), ceux que le secteur non—marchand assimile à de l'emploi stable (ACS et Maribel), les contrats précaires dépendant de subsides aléatoires ou non permanents (FIPI, PIC, ...) et ceux liés à une échéance.

Répartition du volume global de travail



35% du volume de travail est stable. Cela signifie que pour du travail certain à long terme on ne peut compter que sur le tiers des possibilités actuelles. On pourrait ajouter les travailleurs qui ont des contrats ACS et Maribel (20%), qui dans le secteur non-marchand sont considérés comme stables quoi qu'étant des politiques de résorption du chômage ou de création d'emplois et non des réels subsides récurrents et structurels aux associations. Mais même alors seulement 55% du travail est couvert.

Comment pouvoir développer des projets valables avec 45% d'un personnel à l'avenir incertain : 19% bénévoles, 15% emplois liés à des subsides incertains (FIPI, PIC, ...) et 11% avec des contrats-projets à durée déterminée ?

A quand une subsidiation claire et stable des associations ?

³ Voir le détail en annexe 2.



B.1.4. Contrat de quartier Marie-Christine

? *Le contrat*

- Jusqu'en 2003, le centre de Laeken sera l'objet d'une série d'opérations de revitalisation extrêmement importantes et bienvenues appelée "contrat de quartier Marie-Christine".
- Des opérations visent essentiellement à restaurer l'habitabilité du quartier en assainissant les logements existants ou en créant de nouveaux, et en réaménageant ou en réparant les espaces publics (trottoirs, voiries, places).
- En ce qui concerne le social, le contrat de quartier est connecté sur l'emploi via l'insertion socio-professionnelle et sur l'implication des habitants dans la revitalisation par des animations diverses.
- Les habitants du quartier et leurs associations sont représentés au sein de la Commission locale de développement intégré (CLDI). Cette commission est une structure originale de participation des acteurs locaux. Celle-ci est statutairement consultative et est le moyen de recueillir l'information sur le déroulement du projet et d'en négocier certains aspects.
- Les associations présentes dans le quartier sont appelées, dans le cadre même du contrat, à dynamiser sa revitalisation sociale. Des financements sont prévus dans ce sens.

? *Les conséquences*

Dans cette étude, les réalisations du contrat de quartier Marie-Christine sont bien évidemment présentes : rénovation, aménagement des rues et trottoirs, et surtout le cinquième volet qui promeut la revitalisation sociale du quartier.

Ce volet social a lancé une dynamique positive. Il a permis, dans une certaine mesure, aux habitants de mieux s'identifier à leur quartier auparavant considéré comme délaissé ou inintéressant.

Le problème sera l'arrêt des subsides, fin mai 2001, avec la fin de ce contrat de quartier et donc la mise en veilleuse de cette dynamique. Comment la population va-t-elle vivre l'arrêt brusque d'animations éducatives et de services ? N'est-il pas illusoire de croire qu'il suffit de 34 ans pour changer l'image d'un quartier et les comportements de ses habitants ?



B.2. Le réseau associatif

Le développement du tissu associatif a comme effet d'améliorer de manière sensible les relations et le contrôle social naturel dans le quartier. Les différentes organisations socioculturelles, avec leurs permanents et leurs bénévoles, ont créé un réseau d'antennes connues dans le quartier auxquelles les habitants peuvent s'adresser.

Le tissu associatif à Laeken a développé depuis dix ans une dynamique "interassociative" originale.

Cette dynamique a émergé suite à diverses actions :

- assemblées et fêtes du quartier Willems (1990 à 1997),
- enquêtes du comité Marie-Christine/Reine/Stéphanie (à partir de 1993),
- tables rondes sur la violence (1994) par le GES-L et les écoles du quartier ainsi que sur les clauses sociales dans les marchés publics (1997),
- élaboration de "l'Etat des lieux"(1994-95) et du Plan Global de Revitalisation (1996-1997),
- contribution à l'élaboration des dossiers de base du contrat de quartier Marie-Christine avec le bureau d'architecte "Atelier 55"(1996-97) et du plan communal de développement avec le "Groupe Planning"(1997) etc.

Cette dynamique "interassociative" a été reconnue et soutenue par les responsables de la Ville et de la Région.

Cette dynamique "interassociative" a l'ambition d'optimiser l'action de ces associations au bénéfice des « usagers » et de contribuer ainsi à la "revitalisation du quartier" ou au "développement local solidaire". Comme résultat de cette dynamique, on peut relever entre autre les ouvertures de la Halte Garderie « l'Aquarelle » et de la Maison Laekenoise de l'Emploi.

B.2.1. Le PICOL

La création de PICOL (Partenariat Intégration Cohabitation à Laeken) en 1995 a institué une structure de réelle collaboration entre une dizaine d'organisations actives à Laeken.

Le PICOL a obtenu de la Ville en 1996 d'importants subsides venant du Fonds d'Intégration et du FIPI. Il a besoin de subsides récurrents et non plus d'impulsion.

Le PICOL joue un rôle majeur dans la prise en charge de la gestion et de l'animation de la Coordination Sociale de Laeken.



B.2.2. La Coordination Sociale de Laeken (CSL)

Cette Coordination Sociale est une plate-forme d'échanges et de concertation entre une septantaine d'organisations locales⁴ issues du monde associatif privé et public : une quarantaine sont des ASBL privées, et une trentaine sont liées à des services ou institutions des pouvoirs publics. Ce mélange est très riche.

Déjà dans le plan global précédent, on soulignait la dynamique de collaboration et de partenariat entre les associations. Depuis 1996, la Coordination Sociale de Laeken a poursuivi les mêmes objectifs à savoir :

- L'évaluation régulière de l'évolution des besoins et de l'efficacité des réponses qui y sont apportées;
 - L'implication plus grande des habitants, usagers, familles dans la définition des besoins et jusque dans l'action;
 - L'avancée de la collaboration avec les pouvoirs publics.
- Certains objectifs ont été renforcés :
- Meilleur travail en interne grâce à une référence au cadre global de développement du quartier ;
 - Décloisonnement du travail des organisations et développement de synergies

Le nombre d'organismes, d'associations et de services faisant partie de cette coordination ne cesse de croître. Cela démontre la pertinence d'un travail en commun. Suite au plan global de 1996, différents comités d'action ont vu le jour, chacun prenant en charge en "interassociation" un enjeu particulier.

Pratiquement, la CSL se réunit tous les 2 mois en assemblée ordinaire pour échanger sur les synergies possibles, faire le point sur l'avancement du travail des comités, ... Et une journée par an est consacrée à l'évaluation-bilan de l'action de l'année écoulée et la planification de l'action sociale nouvelle.

Lors de ces réunions le besoin de formation commune a vu le jour : c'est ainsi qu'est née une journée de formation par an. Les sujets abordés ont été : l'implication des "concernés", la communication entre "concernés" et travailleur social et le choc culturel, ...

Un bureau gère le suivi de l'ensemble de réunions. Ce bureau est composé de personnes volontaires issues des organisations membres. Le travail au bureau se fait en plus de leur travail habituel et cela freine le travail global de la CSL. Des moyens de fonctionnement (humains et matériels) sont nécessaires à la Coordination pour réaliser cet important travail.

Malgré ces quelques structures, il manque cependant encore des canaux efficaces de communication entre organisations et avec la population.

La Coordination Sociale ne devrait-elle pas penser à se structurer plus solidement pour répondre à ce défi de la communication entre organisations et avec la population ?

⁴ La liste complète des organisations membres se trouve en annexe.



B.2.3. Les comités de quartier et de commerçants

Différents groupes d'habitants de Laeken centre se sont fédérés dans le comité Marie-Christine/Reine/Stéphanie. La Ville est en concertation régulière avec ce comité. Celui-ci a réalisé un plan détaillé pour l'aménagement des rues et du territoire dont quelques aspects ont été repris dans le chapitre sur le cadre de vie.

Il existe aussi différents comités de commerçants : rue Marie-Christine (dont l'action est fort soutenue par l'ASBL Revitaliser le Quartier Commerçant Marie-Christine), rue Fransman, bd Bockstael. Des contacts encore timides s'établissent entre eux.

B.2.4. Conclusions

Les assemblées organisées par la Ville pour l'ensemble de Laeken ont un côté positif mais ne peuvent rencontrer de manière satisfaisante les besoins spécifiques de Laeken centre. La place Willems n'est pas le Heysel...

Une communication existe entre le quartier (ses habitants et ses organisations) et les pouvoirs publics aux différents niveaux mais elle reste encore trop occasionnelle. Nous souhaitons que la communication, positive actuellement, entre la Coordination Sociale et les pouvoirs publics soit plus régulière et portée par une structure de concertation reconnue.

Pour un développement durable et concerté d'un quartier, il est essentiel d'optimiser un travail en commun et transversal. De plus en plus d'acteurs sociaux sont conscients et soucieux d'intégrer leur action dans une perspective plus globale de quartier. Pour y arriver, il faut mettre une structure en place et dégager des moyens pour le faire. La démultiplication des sources de subsides et la politique de subsidier des projets concrets ne facilitent pas le dégagement de moyens pour du travail à long terme et en synergie.

C. ANALYSE PAR ENJEU



C.1. Précarité sociale

C.1.1. L'enjeu

Laeken centre présente toute une population fragilisée : sans emploi, endettée, avec très peu de revenus, en situation irrégulière, handicapée, dans des logements précaires ou insalubres ... Ces problèmes influencent l'intégration sociale de ces personnes dans le quartier et les réalités vécues vont déteindre sur tous les autres enjeux.

C.1.2. L'évolution depuis le plan global de 1996

Après la réalisation du plan d'action précédent, le service logement du CPAS « la Chanterelle » prenait en charge, au moins en partie, la problématique du logement dans le quartier. Malheureusement, suite à une centralisation des services du CPAS, ce service se trouve actuellement rue Haute et n'est donc plus aussi facilement accessible pour les personnes du quartier.

C.1.3. Les constats et actions actuels

? *Les chômeurs et assistés par le CPAS.*

Le taux de chômage dans le quartier est très élevé : 25 à 30 %. Il s'agit souvent de gens peu qualifiés, pas toujours faciles à placer. Le nombre de gens aidés par le CPAS a aussi beaucoup augmenté ces dernières années, d'une manière plus forte que dans les autres quartiers de Bruxelles.

? *Nouveaux pauvres*

La précarité financière s'étend : un emploi n'est plus forcément une garantie. Outre les gens qui dépendent du CPAS pour pouvoir subvenir à leurs besoins, il y a d'autres catégories de personnes qui se trouvent dans une situation financière précaire :

- Les personnes/familles qui ont comme seul revenu une allocation sociale telle que des allocations de chômage, des indemnités de mutuelle, un revenu garanti pour des personnes âgées, une allocation de remplacement de revenus.....
- Les parents isolés ou familles qui doivent vivre d'un seul salaire minimum.

La première catégorie s'adresse régulièrement au CPAS avec des demandes ponctuelles telles que l'assistance sociale, la prise en charge de factures de gaz et électricité ou d'eau.

Malheureusement le CPAS ne peut pas toujours donner une suite favorable à toutes les demandes.

? *Personnes en situation irrégulière ou sans-papiers*

Ces personnes n'étaient dans le passé que très peu connues. La seule institution avec laquelle elles étaient en contact était l'école.

Suite aux mesures prises par le gouvernement fédéral quant à la régularisation de séjour de certaines catégories d'étrangers, beaucoup d'illégaux sont sortis de l'ombre. La Ville et le CPAS ont mis du personnel à disposition pour aider les gens avec l'introduction de la demande de régularisation. Plusieurs personnes en séjour illégal sont connues et aidées par le CPAS.

Néanmoins, il reste ceux qui ne sont pas dans les conditions pour être régularisées, ou qui par mauvaise compréhension n'ont pas introduit la demande. Ces gens ne peuvent



bénéficiaire d'aucune couverture sociale et sont des proies faciles pour toute forme d'exploitation (travail sous-payé, logement insalubre à prix exorbitant...).

Le CPAS voit arriver beaucoup de demandes que réglementairement il ne peut satisfaire.

? *Personnes handicapées*

Pour ce public-là, aucune activité n'est prévue, ni aucun aménagement pour se déplacer en chaise roulante dans le quartier. Cela isole fort ces personnes de toute vie sociale ou les oblige à être dépendantes de la bonne volonté des autres. Heureusement grâce aux allocations pour personne handicapée, elles n'ont généralement pas de problème financier.

? *Population psychiatrique*

Cette population n'a plus de place dans la société actuelle. Aucune possibilité de trouver un boulot, même en tant que bénévole. La seule possibilité est le centre de jour. Certains centres créés demandent déjà trop d'exigences pour ce type de public. D'autres ne conviennent pas à tous car ils sont souvent perçus par cette population comme des endroits regroupant des « plus fous » qu'eux ... Cela engendre une difficulté d'insertion car il n'existe aucun lieu social « accessible ».

? *Logement*

<p>D'après le recensement de 1991, voici le pourcentage de logements sans petit confort :</p>
<p>Laeken centre 27,7%</p>
<p>Ville de Bruxelles 17,3%</p>
<p>Région de Bruxelles 15,5%</p>

Laeken a le taux d'habitation le plus élevé de Bruxelles-Ville. L'habitat est dense et mixte : même les étages au-dessus de certains magasins de la rue Marie-Christine sont habités.

Malgré cela, on peut constater que :

- il n'y a pas assez de logements pour des grandes familles à des prix abordables
- encore trop de logements sont insalubres
- aucun service n'a la liste des logements libres dans le quartier avec le montant des loyers demandés

Souvent des personnes se retrouvent sans logement du jour au lendemain : actuellement, grâce à une nouvelle loi, le CPAS est averti par le juge de paix dès qu'un propriétaire menace un locataire d'expulsion : si la personne est connue du CPAS, son assistant social de secteur peut l'aider à trouver une solution, si la personne n'est pas connue par le CPAS, une assistante sociale du service logement du CPAS peut aider la personne à trouver une solution.

Jusqu'en mai 2001, un service de conseil à la rénovation et d'information sur les primes à la rénovation existe en lien avec le contrat de quartier.

? *Surendettement*

Dans le cadre d'un contrat de sécurité et de société, le CPAS de Bruxelles a pu mettre en place une cellule de médiation de dettes pour les personnes habitant dans le bas de Laeken.

Les personnes habitant au-delà de la rue Léopold ne peuvent malheureusement pas faire appel à ce service.

? *Accompagnement social*



Il est évident que le CPAS ne peut pas accorder une aide financière à toute personne rencontrant des difficultés financières. Souvent l'intervention se situe au niveau d'une guidance (par exemple : guidance budgétaire, guidance psychosociale,...).

Dans le passé, vu la surcharge de travail, les assistants sociaux du CPAS n'avaient pas (pour ceux qui en ont besoin) la disponibilité d'accompagner physiquement les personnes devant faire des démarches. Suite aux nombreux engagements d'assistants sociaux et la diminution de la charge de travail, les AS ont pu à présent accomplir cette tâche pour les personnes aidées.

Néanmoins l'antenne n'est pas un service d'accompagnement pour tous les habitants du quartier.

? *Naturalisation*

L'ASBL Avanti s'occupe du suivi individuel des demandes et de la rédaction des dossiers.

C.1.4. Les problèmes et besoins actuels

? *Information et accompagnement*

Dans les constats, on remarque la nécessité d'une meilleure information de chacun sur ses droits et sur les possibilités d'aide existantes (logement, endettement, naturalisation, CPAS, santé ...). Dans beaucoup de cas, cette information est inutile si elle n'est pas suivie par un accompagnement des personnes dans les démarches : les personnes étant incapables physiquement, mentalement ou intellectuellement de les réaliser elles-mêmes. Le CPAS et certaines associations les réalisent dans la mesure de leurs maigres moyens, mais c'est globalement insuffisant et de plus nécessiterait une bonne coordination.

? *Lieux d'intégration sociale*

Il serait intéressant de créer des lieux informels, accessibles à tous, de rencontre et d'information. La suggestion du café/bar social abordée dans le chapitre « convivialité, solidarité et sécurité » rejoint cette idée. Le centre de contact existant pourrait jouer ce rôle, mais il faudrait davantage le faire connaître auprès de la population. Peut-être faudrait-il aussi revoir les heures d'ouverture et voir comment amener le public dans ce lieu plutôt excentré.

L'expérience positive de la "pause-café" mensuelle qui accueille à Mosaïque, dans une atmosphère conviviale et d'échanges, les chômeurs de la CSC qui rentrent leur carte de pointage, est positive et à étendre à tous les chômeurs.

? *Service logement*

Dans le quartier, depuis le départ du service logement du CPAS rue de la Chanterelle, il manque un service qui s'occupe du logement. Pratiquement, il est impossible de se procurer la liste des logements libres du quartier.

Comme les demandes augmentent, les propriétaires montent les prix. Il faut donc mettre davantage de logements sur le marché pour casser cette logique. Les nouveaux logements construits dans le cadre du contrat de quartier répondent en partie à cette nécessité.

A Laeken centre, les logements sociaux sont bien répartis sur le territoire ce qui évite la création de ghettos.



C.1.5. Les priorités et perspectives

C.1.5.1. Logement

? Recherche

Tout d'abord l'aide dans les cas de recherche d'un logement : malgré le service ADIL (Allocation, Déménagement, Installation, Loyer de la Région – CCN, rue du Progrès 80, 1000 Bruxelles – 02/204.21.11), les demandes sont encore nombreuses. On peut peut-être envisager une antenne décentralisée de ce service ou de l'Agence Immobilière Sociale Bruxelloise (AISB) ou encore de l'Union des locataires, qui négocient avec des propriétaires en leur garantissant le paiement d'un loyer et qui aident des familles (par exemple : nombreuses et aux revenus modestes) à trouver un logement adéquat. De plus, certaines personnes ne maîtrisent pas suffisamment le français pour effectuer les démarches.

? Offres – rénovation

La demande de logement est plus forte que l'offre et donc, logiquement, les loyers augmentent. Il y a trop peu de logements convenables de type social. Comment inciter les propriétaires à une rénovation ou à un loyer social ? Quel contrôle de salubrité ? Peut-être l'Union des locataires, qui s'occupe notamment de rénovation, peut-elle implanter une filiale à Laeken ? Il faut se renseigner sur ce qui se passe dans d'autres quartiers.

Le travail du "conseiller à la rénovation" financé par le volet social du contrat de quartier a été très apprécié par les concernés et le réseau associatif. On ne peut imaginer qu'il prenne fin le 28 mai 2001 avec la fin du contrat de quartier !

? Droits

Peu de locataires connaissent leur droits et ne savent pas comment réagir face à une expulsion. Une permanence juridique spécialisée serait fort utile.

C.1.5.2. Services d'accompagnement

? Création d'un réseau d'échanges et de formation

Chaque organisation répond ponctuellement aux demandes d'accompagnement et de médiation pour les personnes qui fréquentent ses services. Généralement, il n'y a pas les moyens financiers pour permettre à un travailleur d'une équipe de consacrer quelques heures à cet accompagnement ou cette médiation et ainsi que pour le former à ce travail d'accompagnement/médiation.

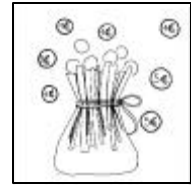
On devrait créer un réseau inter-organisations pour réaliser des échanges de leurs pratiques, des formations/informations sur certains aspects, pour mieux connaître les spécificités de chacun, et pour rassembler les bonnes adresses et personnes ressources, ... La CSL pourrait être ce lieu.

? Autres services

Il manque des permanences juridiques spécifiques au logement dans le quartier. Celles-ci pourraient se faire en partenariat avec le service social de la Ville de Bruxelles.

Le service « surendettement » du CPAS Bockstael devrait étendre son champ d'action à un territoire plus étendu.

L'ouverture d'un café/bar social avec différentes permanences pourrait répondre à pas mal d'attentes. (voir le point sur la convivialité).



C.2. Le développement économique et commercial

C.2.1. L'enjeu.

Le développement économique et commercial est non seulement ce qui génère le bénéfice de quelques-uns et des impôts au bénéfice de la collectivité, mais c'est aussi ce qui peut créer de l'emploi, ce qui attire clientèle et habitants parce que cela répond à une partie de leurs besoins et ce qui pousse à l'amélioration de l'environnement, de la sécurité et du cadre de vie.

C.2.2. L'évolution depuis le plan global de 1996.

Laeken centre bénéficie d'importants pôles de développement : le canal et le port de Bruxelles (port maritime !), Tour et taxis (futur Music City), le plateau du Heysel ... ainsi que d'un certain nombre d'ateliers et de quelques artères commerciales renommées (rue Marie-Christine, Bd Bockstael, rue Léopold I^{er}, rue Fransman...).

On doit cependant constater ces dix dernières années la fermeture ou la délocalisation de certaines entreprises (La Maison Rouge, Taecke, Bogaert, Jonckheere, Demets...) et la revitalisation difficile de certaines artères commerciales due aux modifications structurelles dans le domaine de la distribution (hypermarchés en banlieue, complexes nouveaux style Basilix...) ou au changement de stratégie de grands groupes (GB ferme son supermarché de proximité de la rue Marie-Christine). Par ailleurs, la prolifération de "solderies" et de magasins d'alimentation n'est pas vraiment un stimulant pour la promenade commerciale et pour l'installation de commerces de "qualité".

C.2.3. Les constats et actions actuels.

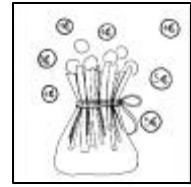
Laeken centre dispose de certains atouts pour attirer des investisseurs ou des clients.

Laeken Bockstael bénéficie d'une bonne accessibilité par trams, bus, métro, train. L'existence du contrat de quartier Marie-Christine a accordé des primes spéciales pour la rénovation et pour l'embellissement des façades.

Les trottoirs ont été refaits rue Marie-Christine et l'éclairage rénové. Des vasques de fleurs agrémentent la promenade commerciale.

Un "contrat de noyau commercial" accorde quatre temps pleins et quatre Agents de Prévention et de Sécurité – APS – (53 heures/mois) pour améliorer le dynamisme commercial du quartier, ainsi que la sécurité et la convivialité.

Le commerce se diversifie par la présence des communautés immigrées. Le commerce semble rester attractif étant donné le rapport qualité/prix offert. L'entente des commerçants a vu adhérer des commerçants marocains et turcs.



C.2.4. Les problèmes et besoins actuels.

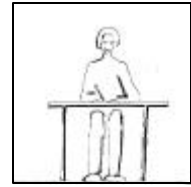
Les efforts réalisés jusqu'à présent semblent avoir réussi à enrayer la tendance au déclin économique et notamment commercial du quartier. Le divorce reste grand entre le bas et le haut de la rue Marie-Christine : n'y aurait-il pas un concept différent de développement commercial à imaginer pour le bas et pour le haut de la rue Marie-Christine ? La situation des trottoirs de la rue Marie-Christine est catastrophique. La sécurité n'y est pas encore assurée suffisamment.

Il n'y a jusqu'à présent guère de contacts suivis avec les acteurs économiques locaux autres que l'Entente des commerçants : on compte pourtant 3.116 entreprises à Laeken (selon les registres de commerce). Mis à part quelques contacts ponctuels, il n'y a jusqu'à présent guère de coordination entre les comités de commerçants des différentes artères commerciales.

Dans le développement du quartier du port et les rénovations d'anciens bâtiments, comme l'ancienne école de la batellerie –future école de formation de la police– des clauses sociales seront-elles incluses ? Un projet tel que Music City pourrait-il avoir des retombées sociales positives dans le quartier ? Celui-ci en subira pourtant les nuisances sonores et autres...

C.2.5. Les priorités et perspectives.

- Le quartier doit rester une zone mixte PME / Habitat.
- Il manque un instrument du type "délégation du Pentagone" ou "centre d'entreprises" ou autres pour assurer un contact suivi avec les acteurs économiques locaux et favoriser un développement économique dans un équilibre harmonieux avec l'environnement.
- L'ASBL Revitaliser le Quartier Commerçant Marie-Christine pourrait-elle étendre son champ d'action au Boulevard Bockstael et aux rues Stéphanie, Léopold 1^{er} et Fransman ? Il faut notamment coordonner les efforts des comités de commerçants de ces différentes artères commerciales.
- Le réaménagement projeté de la place Bockstael doit améliorer la communication entre ces artères commerciales.
- Les trottoirs de la rue Marie-Christine doivent être "stabilisés" et la sécurité mieux assurée.
- Il faut repeupler d'habitants les étages des bâtiments commerciaux.
- L'installation d'un supermarché "attractif" de proximité semble une nécessité. Et enfin, de façon générale, il y a à poursuivre et optimiser les efforts des organisations chargées du développement économique comme l'ASBL Revitaliser le Quartier Commerçant Marie-Christine qui, notamment en favorise les synergies avec les acteurs locaux : ententes des commerçants, comités de quartier, Maison de l'Emploi, médiateurs d'école, associations de jeunes et d'adultes, conseil à la rénovation, police...



C.3. _____ Emploi, formation et insertion socio-professionnelle

C.3.1. L'enjeu

Emploi, prospérité économique et développement social vont de pair.

Un quartier où tout le monde a un emploi est un quartier où le pouvoir d'achat devient plus important, ce qui développe le commerce local.

De plus, l'emploi crée pour la personne qui travaille des liens sociaux et une revalorisation de son image personnelle, tout aussi essentielle pour la dynamique sociale de celui-ci.

La participation à des formations a plus ou moins le même rôle social qu'avoir un emploi fixe : c'est déjà prendre l'habitude d'un horaire, c'est aussi une occasion de créer des liens sociaux et c'est de plus, une façon de s'intégrer dans le quartier.

C.3.2. L'évolution depuis le plan global de 1996

Le constat de la fermeture des chaînes de commerces de la rue Marie-Christine déjà cité dans le plan de 1996 est malheureusement encore d'actualité : la fermeture du GB, de Krefel, ... L'ASBL "Revitaliser le Quartier Commerçant Marie-Christine" veut y promouvoir un commerce pour le portefeuille moyen, tenu par des habitants du quartier.

La Régie de Quartier, grâce au chantier de la salle polyvalente de la rue Comtesse de Flandre, réalisé dans le cadre du contrat de quartier a offert des milliers d'heures de travail à des sans emploi notamment habitant Laeken.

Dans la présentation de cette étude on peut voir l'état de l'emploi au niveau de la CSL.

L'action dynamique des associations du quartier et le soutien des pouvoirs publics ont permis de créer une vingtaine d'emplois dans le secteur socioculturel et sportif.

L'ouverture en juin 2000 de la Maison Laekenoise de l'Emploi est certainement un facteur de dynamisation de la recherche d'emploi ou d'insertion socioprofessionnelle pour le quartier. Il faudra attendre quelque peu pour en cerner les effets sur l'emploi dans le quartier. Dommage que l'ORBEM n'y ait pas installé d'antenne décentralisée.

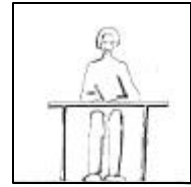
C.3.3. Les actions et constats actuels

C.3.3.1. Les offres de formation

On constate qu'au-delà de l'apport indéniable de connaissances pour les apprenants, ces formations leur offrent aussi des lieux de rencontre, d'écoute et de partage. C'est ainsi que les ASBL organisatrices sont amenées à accompagner certaines personnes dans l'une ou l'autre démarche.

? Le français

Plusieurs ASBL du quartier mettent sur pied des cours d'alphabétisation, de lecture et d'écriture, de différents niveaux. Il y a aussi des cours de français pour primo-arrivants adultes. Ces cours se donnent en journée et sont suivis majoritairement par des femmes.



? *Les langues*

Des cours de néerlandais, d'anglais et d'arabe sont aussi organisés.

? *Informatique*

La Bibliothèque organise des ateliers d'initiation à Internet et à l'informatique.

? *Animations*

Grâce au volet social du contrat de quartier, le PICOL organise des animations citoyenneté.

Dans un aspect plus culturel, la Bibliothèque organise des soirées littéraires et des ateliers d'écriture.

? *Pratique*

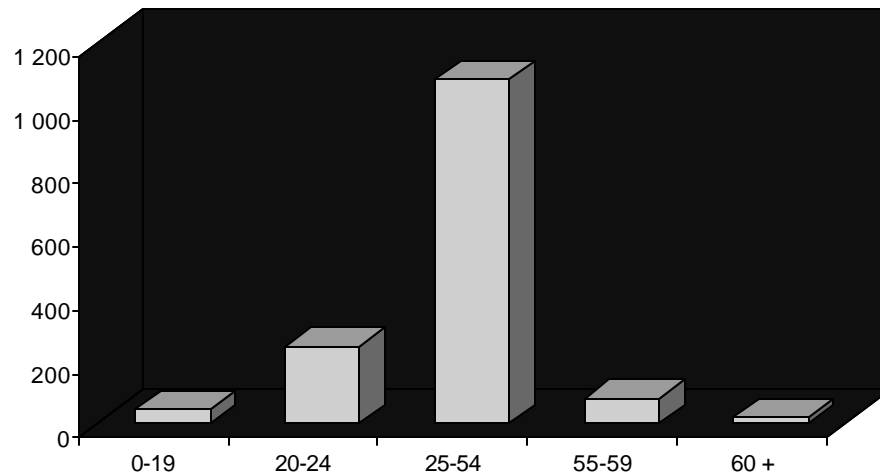
La Maison Mosaïque organise des cours de dessin, cuisine et couture.

C.3.3.2. La recherche d'emploi et les autres dispositifs d'insertion

Un comité d'action ISP (Insertion Socio Professionnelle) de la CSL favorise la concertation entre différents acteurs locaux d'insertion. La Maison Laekenoise de l'Emploi s'est installée dans le quartier en juin 2000. Elle comprend actuellement les services de la Ville : l'ALE, PromoEmploi, Mission locale. Elle espère la "présence régulière" d'un conseiller à l'emploi de l'ORBEM. Job-Office, lui, reste un service centralisé travaillant avec les antennes locales du CPAS; un représentant de Job-Office participe au comité d'action ISP.

Age des demandeurs d'emploi à Laeken centre

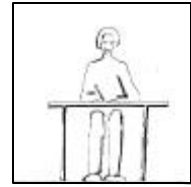
Source: Recensement de la population, 1991



Infor-Jeunes, nouvellement installé au 14 de la place Willems, est depuis longtemps spécialisé dans les jobs étudiants. Promo-Emploi et Infor-Jeunes seraient prêts à collaborer.

La Régie de quartier grâce au contrat de quartier a pu offrir, dans le chantier "salle polyvalente" de la rue Comtesse de Flandre, des milliers d'heures de travail/formation à des habitants aidés par le CPAS (article 60).

L
a
v
e
n
i
r
e
k
e
n
c
e



La Maison Mosaïque, en collaboration avec la CSC, organise une "pause-café" conviviale chaque mois lorsque les chômeurs viennent remettre leur carte de pointage : c'est l'occasion pour tous les services et associations du quartier d'avoir un contact "convivial" avec les chômeurs et de pouvoir les écouter et éventuellement les orienter.

C.3.4. Les problèmes et besoins actuels

C.3.4.1. En terme de formations

Malgré les offres déjà importantes de formation dans le quartier, les demandes sont plus nombreuses que les places disponibles et chaque année les associations se voient dans l'obligation de refuser des candidats.

Les besoins se situent essentiellement pour des :

- cours d'alpha
- cours de français pour les primo-arrivants
- cours d'approfondissement pour accéder au niveau de fin des primaires
- cours de langues (néerlandais et anglais)
- cours d'initiation à l'informatique
- cours pratiques : couture, ...

Pour l'instant, la majorité des cours se donne en journée. De plus en plus, la demande se fait sentir pour l'organisation de cours en soirée. Il s'agit de personnes ayant un emploi, mais assez précaire et qui, par le biais d'une meilleure formation, voudraient trouver un emploi plus stable et valorisant.

Pour trouver un emploi ou pour avancer dans sa carrière, il est essentiel d'être bilingue français – néerlandais : il y a un manque crucial de cours du soir de néerlandais dans le quartier.

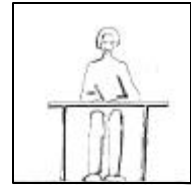
Le public «homme» est de plus en plus demandeur de formations. Celui-ci, en quête d'emploi, est souvent instable au niveau de la participation aux cours.

Une autre demande concerne tous les problèmes des exclusions sociales : logement, endettement, naturalisation, le système éducatif, les soins de santé, ... Il s'agit essentiellement d'une information sur le fonctionnement, les droits et devoirs de chacun en vue d'une meilleure insertion citoyenne. Cette demande rejoint le besoin exprimé dans le chapitre précédent consacré à la précarité sociale.

C.3.4.2. En terme de formations qualifiantes

Pour l'instant, il n'y a pas à Laeken d'opérateur de formation pour des formations qualifiantes.

La Maison de l'Emploi souhaite développer une politique intégrée d'ISP. Mais actuellement, rien n'est encore opérationnel.



C.3.4.3. En terme d'emploi

Il y a peu d'offres sur le marché de l'emploi pour un public fragilisé : peu de qualification, ex-détenus, femmes rentrantes, personnes issues de l'immigration.

Les décisions politiques sont parfois discriminatoires pour un certain public (2 ans de chômage, moins de 25 ans, ...). Les allocations sociales semblent parfois plus confortables que les statuts offerts comme PTP, article 60... Il faudrait revaloriser ces statuts.

Le développement des Petites et Moyennes Associations (PMA) du secteur socioculturel permettrait aussi d'être créateur d'emploi.

La valorisation des petits emplois/entraide de proximité peut permettre à certains de se réinsérer doucement dans le monde du travail. Par exemple, des personnes isolées sont prêtes à payer une dame de compagnie. On peut aussi imaginer des bourses d'échange de savoirs et de services comme cela se passe dans la commune de Koekelberg : pour y participer, il suffit d'offrir une compétence et d'en demander une. L'idée est de regrouper offres et demandes. Ce type de démarches a pour conséquences de :

- Retrouver une utilité sociale, être reconnu
- Créer des liens entre des personnes d'âges, de religions, de nationalités différentes
- Répondre à des demandes individuelles

C.3.4.4. En terme matériel

? *Infrastructures*

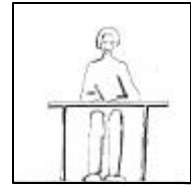
Pour offrir davantage de cours, il manque des locaux et du matériel appropriés. Beaucoup de bâtiments désaffectés pourraient, en étant remis en état, devenir utiles, ainsi par exemple : l'ancienne gare de Laeken (pour de la création culturelle, des cours d'alpha ... ?), l'Hôtel communal place Bockstael (pour la Maison Laekenoise de l'Emploi ?), l'ancienne maison de concierge du 11 place Willems (pour l'aide aux devoirs des enfants ?), l'ancienne maison du concierge à l'arrière de Tricot rue Stéphanie, l'ancienne Maison Communale rue des Palais Outre-Ponts...

Les associations espèrent aussi disposer bientôt de la salle polyvalente rue Comtesse de Flandre et des locaux prévus pour le monde associatif (le PICOL) à la Place de la Maison Rouge, construits dans le cadre du contrat de quartier.

? *Personnel*

Pour l'instant, la majorité des offres de formation dépend d'associations qui n'ont pas les moyens de payer leurs formateurs : ceux-ci sont donc essentiellement des bénévoles.

C'est par manque de personnel que les offres de formations ne peuvent être étendues. Pour maintenir un travail à long terme en matière de formation, il faudrait des moyens structurels pour les associations afin que celles-ci, tout en continuant à travailler avec des bénévoles, puissent engager du personnel propre. Ce besoin se fait d'autant plus sentir pour des formations le soir ou à horaire décalé.



La formation des formateurs bénévoles ou non est aussi essentielle pour la qualité des cours donnés : les budgets des associations sont encore trop maigres que pour pouvoir offrir ces moments de formation.

? *Garde d'enfants*

La garde des enfants en dehors de l'horaire scolaire pose problème pour l'accès à certains emplois ou formations à horaires décalés. Il faudrait une garderie à horaire extra-scolaire pour un prix abordable. Pourquoi ne pas ouvrir plus longtemps les infrastructures déjà existantes ? Cela créerait en plus de l'emploi.

Le Babykot et la Farandoline n'ouvrent que 2 jours/semaine. L'antenne Bollen du CPAS pourrait peut-être offrir des locaux au rez-de-chaussée.

Une autre piste serait de trouver davantage de gardiennes encadrées (le Ballon Rouge). Le problème est ici que beaucoup de candidates n'ont pas un logement qui cadre avec les normes (assez grand, salubre, ...).

On pourrait peut-être rêver aussi d'une espèce de contrat moral de solidarité avec une personne qui a la chance de suivre une formation et de pouvoir bénéficier d'une garde d'enfant : cette personne s'engagerait, par la suite, à rendre un service pour ceux qui suivent des formations.

C.3.5. Les priorités et perspectives

? *Pour la formation*

- Mettre sur pied des formations qualifiantes : ISP, promotion sociale
- Consolider le comité d'action ISP : que cela devienne une structure de concertation "reconnue" par la Ville et l'ORBEM et porteuse d'une politique locale d'ISP.
- Agrandir l'offre des formations : langues, public homme, horaire décalé et en avoir les ressources suffisantes matérielles et humaines
- Mieux former les formateurs

? *Pour l'emploi*

- Consolider la Maison Laekenoise de l'Emploi (MLE), avoir un conseiller ORBEM et poursuivre une communication efficace avec Job-Office du CPAS.
- Donner une information efficace aux PME sur tous les incitants à l'embauche qui existent : un service devrait aider ces PME à s'y retrouver dans le labyrinthe des procédures à suivre. (la Maison locale de l'Emploi pourrait s'en charger ?)
- Développer la collaboration avec la Régie de quartier pour les chantiers publics et continuer l'effort d'insérer des clauses sociales dans les marchés publics.

? *Pour les enfants*

- Ouvrir une garderie à horaire décalé (matin et soir) pour les enfants dont les parents travaillent ou se forment et à un prix abordable
- Augmenter les possibilités d'accueil pour les enfants dont les parents suivent des formations en journée
- Optimiser les infrastructures existantes : Babykot, Halte Garderie, ...



C.4. Famille et éducation

C.4.1. L'enjeu

Ce n'est pas simple aujourd'hui d'être parents. L'éducation reçue a une influence sur son comportement en tant qu'adulte et parent. Suivi et décrochage scolaire, petite délinquance des jeunes ont tout intérêt à être traités globalement en intégrant les familles.

C.4.2. L'évolution depuis le plan global de 1996

? *Concertations*

Les concertations annuelles ont toujours lieu et permettent aux organisations d'aide scolaire, aux écoles (directeurs et médiateurs), aux PMS et aux différents centres concernés de développer une collaboration positive dans la lutte contre le retard, l'échec et le décrochage scolaires. Le thème abordé plus récemment est la politique à mettre en place pour les primo-arrivants.

? *Médiation familiale et scolaire*

Malgré l'engagement d'une médiatrice scolaire et d'un médiateur de quartier, le constat de manque de médiateurs est toujours présent. Certaines associations de quartier (le Colombier, la Maison de quartier, le Groupe d'Entraide Scolaire) font toujours un travail de médiation mais avec des moyens très limités.

? *Aide scolaire*

L'aide scolaire existante en 1996 est heureusement encore présente actuellement, mais devrait se développer du côté néerlandophone.

C.4.3. Les actions et les constats actuels

C.4.3.1. *Au niveau de la scolarité*

? *Enseignement*

Plusieurs difficultés se dégagent:

- Beaucoup de jeunes ont des difficultés scolaires parce qu'ils ne maîtrisent pas suffisamment bien la langue française: il peut s'agir d'anciens primo-arrivants ou de belges dont la langue maternelle n'est pas le français. Rien n'est prévu dans les cursus scolaires actuels pour y pallier.
- Les enseignants ne sont pas formés pour réaliser de l'alphabétisation
- Les filles une fois mariées ne continuent plus toujours une scolarité normale.
- Les écoles néerlandophones ont meilleure réputation dans le quartier: moins d'élèves, plus de suivi, moins d'étrangers et l'apprentissage du néerlandais qui n'est pas négligeable!

? *Aide scolaire*

Voici ce qui est actuellement organisé dans le quartier :

- Pour les enfants de l'enseignement fondamental par le Colombier, la Maison de quartier du CPAS, le Blé en Herbe, la Maison des Enfants. Cela concerne plus de 100 enfants.
- Pour les jeunes de l'enseignement secondaire et supérieur par le Groupe d'Entraide Scolaire de Laeken (GES-L). Cela concerne plus de 120 jeunes.



Il manque un accompagnement scolaire pour les enfants qui suivent une scolarité en néerlandais.

C.4.3.2. Au niveau de l'éducation

L'éducation première d'un enfant ou jeune est familiale et ensuite vient l'éducation « scolaire ». Le jeune est le lien entre ces 2 pôles qui parfois ont du mal à se comprendre.

? *Médiation*

Toutes les écoles du quartier ont leur médiateur. Ceux-ci sont internes à l'école et par manque de temps, gèrent essentiellement des problèmes internes (entre élèves et professeurs...). Il est important d'inclure le contexte familial dans la médiation si l'on veut que celle-ci s'inscrive dans le temps et dans un processus large d'éducation permanente.

Un travail de médiation est aussi réalisé par les associations d'aide scolaire, mais avec de petits moyens. Actuellement, une seule personne s'occupe de la médiation familiale pour les jeunes en décrochage et uniquement en matière de problèmes de comportement du jeune.

Tout ce qui concerne le suivi plus pédagogique ou scolaire n'est actuellement pas réalisé. Or, on constate que beaucoup de jeunes ne comprennent pas les informations de leur bulletin, ni les commentaires des professeurs et que leurs parents sont incapables de les suivre dans ce domaine.

? *Place des parents*

Beaucoup de parents sont considérés comme démissionnant de leur rôle éducatif. On n'apprend nulle part à être parents. Pourtant, la famille est le premier lieu d'apprentissage et de socialisation. On constate par exemple que certains enfants à la halte garderie, sont peu socialisés, pas habitués à jouer et sont peu éveillés à ce qui les entoure.

Les valeurs des jeunes d'aujourd'hui sont fort différentes de celles de leurs parents, surtout pour ceux issus de l'immigration. C'est ainsi que les parents ont une emprise de plus en plus maigre sur l'éducation de leurs enfants qui n'adhèrent pas au cadre et référence de leurs parents. Ces jeunes ont dès lors moins de points de repères, de cadre et cela ne facilite pas leur comportement.

Les parents musulmans se sentent frustrés dans leur rôle éducatif car celui-ci n'est pas reconnu, ni valorisé par les autorités scolaires, la police ou la gendarmerie et par la société belge en général.

La communauté belge ou immigrée n'offre pas de soutien structuré pour aider les parents qui ont des difficultés dans l'éducation de leurs enfants.

Beaucoup de parents ne connaissent pas suffisamment le système scolaire pour suivre valablement la scolarité de leur enfant ou jeune. Pourtant, certaines écoles, comme Marcel Tricot font de sérieux efforts pour faire venir les parents à l'école et ainsi démystifier l'institution « école ».

Au niveau primaire, il a été prouvé que la réussite scolaire d'un enfant dépend de l'intérêt porté par les parents à l'école (demander le journal de classe, parler de l'école, ... sans même assurer un suivi de l'étude).



C.4.4. Les problèmes et besoins actuels

Il est primordial que tous les acteurs (écoles, aide scolaire, parents, médiateurs) en présence travaillent la main dans la main et qu'il y ait des concertations régulières.

C.4.4.1. Au niveau de la scolarité

? *Enseignement*

- Beaucoup d'échecs sont dus à une mauvaise maîtrise du français. Aucun cours de français n'est prévu pour des jeunes dans le quartier.
- Un médiateur de culture maghrébine à l'intérieur des écoles favoriserait le contact avec les parents.
- Il y a un manque de cours pour les primo-arrivants (enfants et jeunes).

? *Aide scolaire*

Toutes les infrastructures existantes dans ce domaine affichent plus que complet. Les listes d'attente sont longues. Il y a un réel manque d'écoles de devoirs pour les enfants du primaire. Vu l'âge des enfants, il est important qu'elles se trouvent à proximité soit de l'école, soit du domicile. Il est donc essentiel de veiller à leur bonne répartition sur le territoire.

En ce qui concerne l'aide scolaire pour les humanités, pour aider valablement un jeune dans une matière, il faut quelqu'un de compétent dans la branche. De plus, pour un bon suivi il est profitable de travailler régulièrement avec celui-ci. Ainsi, pour étendre l'offre, il est indispensable d'avoir davantage d'animateurs spécifiques et présents régulièrement. Actuellement, tous les animateurs sont des bénévoles avec la disponibilité limitée que cela comporte : 2 personnes seulement sont permanentes et salariées.

? *Information des parents*

Via les cours d'alphabétisation, des animations sont prévues pour que les parents (surtout mamans) comprennent mieux leur rôle dans le suivi de la scolarité de leur enfant. Cette démarche est à poursuivre et étendre.

Marcel Tricot travaille aussi dans ce sens avec les parents de 1^{ère} accueil.

? *Pour les tout petits*

Les garderies sont un premier lieu de socialisation des bébés et un premier contact des parents avec une «institution pour leur enfant». Il est essentiel de déjà y établir une bonne relation pour faciliter l'implication des parents dans la scolarité future de leur enfant.

? *Accompagnement des jeunes*

Certains jeunes en décrochage scolaire ont du mal à trouver une école. Ils nécessitent un suivi particulier. Actuellement plusieurs associations ou services le réalisent. Mais, comme il y a un manque de collaboration régulière entre eux, il arrive qu'un jeune passe de l'un à l'autre, ce qui ne facilite pas un réel suivi efficace.



C.4.4.2. Au niveau de l'éducation

? *Médiation*

Pour réaliser le lien entre le jeune, sa famille et l'école, le travail d'un médiateur est essentiel. Comme les écoles de devoirs font aussi le pont entre l'école et la famille, il serait important de mettre sur pied plus de postes de médiation travaillant en collaboration étroite avec celles-ci. On remarque que les médiateurs reçoivent aussi des demandes d'accompagnement pour trouver un job d'étudiant.

? *Le rôle des parents*

La Ligue des Familles compte mettre sur pied des animations pour aider les parents à être parents, pour les déculpabiliser et revaloriser leur rôle.

Il serait aussi intéressant de travailler avec les parents qui fréquentent la mosquée.

Pourquoi ne pas mettre sur pied un comité de parents du quartier ?

? *Projets pour les jeunes*

Les jeunes veulent donner un sens à leur vie. Il est important de pouvoir leur offrir des lieux où, en vivant un projet commun, ils se découvrent capables de réaliser des choses, d'affronter des réalités et de construire sur du plus ou moins long terme. Ceci rejoint le point sur l'épanouissement personnel.

? *Education permanente*

A part les cours d'alphabétisation (Maison Mosaïque et centre Alpha) qui sont le point de départ d'animations d'éducation permanente, il n'y a pas d'autres lieux qui offrent la possibilité aux personnes de s'initier à de nouvelles expériences, de se rencontrer, d'échanger sur des pratiques éducatives, citoyennes ou spirituelles,... On pourrait imaginer des rencontres débats sur différents thèmes sociaux à réaliser le soir pour toucher un public plus vaste. Maison Mosaïque serait prête à ouvrir ses locaux pour des animations de ce type ; mais il manque une personne pour en assurer l'accueil et le suivi. Cet aspect est aussi développé dans le chapitre suivant sur l'épanouissement personnel.

C.4.5. Les priorités et les perspectives

? *Pour les jeunes*

- Offrir des cours de français pour des primo-arrivants en âge scolaire dans les écoles et dans les associations le mercredi après-midi et le week-end. Pour avoir des moyens, il faut que les écoles dégagent un capital horaire suffisant. D'autre part au niveau des associations, il faut avoir la possibilité d'engager quelqu'un de compétent dans ce domaine. Une collaboration avec les formateurs d'adultes en alpha peut s'avérer utile
- Avoir un soutien financier stable pour soutenir et développer les centres d'aide scolaire primaire et secondaire.
- Assurer une meilleure concertation entre les différents services et acteurs s'occupant de la jeunesse dans le but de définir une politique pédagogique globale ainsi qu'une déontologie de l'animateur.

? *Pour les familles*

- Des moyens pour réaliser des concertations entre les différents acteurs du monde éducatif
- Des activités d'éducation permanente pour les adultes et les parents

- Des lieux d'échanges informels et de formation réciproques entre les parents.





C.5. Epanouissement personnel et santé

C.5.1. L'enjeu

Le développement d'un quartier passe par le bien-être de chacun de ses habitants. Dans cette notion de bien-être individuel, la santé est un élément essentiel mais pas suffisant. La possibilité d'activités d'épanouissement personnel de type socioculturel est tout aussi importante.

La santé doit évidemment se penser de manière large incluant des notions traitées dans d'autres enjeux comme celui du cadre de vie ou de la précarité sociale ou encore de la convivialité.

Culture et sport sont des moyens privilégiés qui permettent aux jeunes (et moins jeunes!) d'entrer dans la vie sociale, d'y développer leurs compétences et d'y être valorisés.

C.5.2. L'évolution depuis le plan global de 1996

Le comité Santé—Bien-être, qui s'est constitué, suite au plan global précédent, a mis sur pied le «Groupe santé Laeken centre» qui regroupe tous les acteurs du monde médical en d'une meilleure collaboration.

La halte garderie, demandée dans le plan de 1996, s'est ouverte en juin 2000.

Le volet social du contrat de quartier a permis d'organiser de nombreuses animations santé, citoyenneté et identité de quartier. Grâce à lui, la fête Amalia a aussi vu le jour en mai 1999.

C.5.3. Les actions et constats actuels

C.5.3.1. Au niveau de la santé :

? *(in)formation*

Le PICOL et l'ONE organisent des animations d'information sur des questions relatives à la santé et la prévention, grâce au volet social du contrat de quartier.

? *Accompagnement*

Le Prologue met sur pied un groupe d'accompagnement des femmes enceintes et des jeunes mères. Il réalise aussi des accompagnements plus individuels dans le cadre psycho-médico-social.

? *Concertation*

Le « Groupe santé Laeken centre » a été mis sur pied en septembre 1999 par le comité santé-bien-être. Il se réunissait 1x par mois le soir. Depuis septembre 2000, il y a aussi un point de rencontre hebdomadaire, le mardi de 13h à 14h, à l'antenne Bollen du CPAS. Outre l'étude de cas avec différents acteurs du monde médical (médecins, infirmier(e)s, psychologues, assistant(e)s socia(le)ux, kinésithérapeutes), il veut aussi impulser une meilleure coordination et collaboration entre tous les acteurs de première ligne.



C.5.3.2. Au niveau de l'épanouissement personnel

? *Pour les moins de 12 ans*

Il existe des ateliers créatifs, culturels, sportifs et des activités de loisirs organisés pendant les temps libres : le mercredi après-midi et les congés scolaires. Ils sont organisés par les écoles de devoir et la Ville de Bruxelles.

La Maison de quartier du CPAS organise aussi du sport en salle le mercredi après-midi.

La nouvelle plaine de jeux située à l'arrière de la place Willems offre aussi des animations sportives.

La Bibliothèque organise des expositions, le prix Bernard Versele et des animations tournées autour du conte.

? *Pour les jeunes*

InfoJ-Jeunes a un service loisirs/vacances.

La maison de jeunes - Montana, la Ville de Bruxelles organisent des animations le mercredi après-midi et des sorties pendant les vacances.

? *Pour les femmes*

Beaucoup de femmes, n'ayant pas une bonne connaissance du français, sont isolées du monde extérieur. Elles ne maîtrisent pas suffisamment les codes de la langue pour découvrir la société dans laquelle elles habitent. Elles ignorent leurs droits (violence conjugale, problèmes financiers, ...). Celles qui ont la chance de suivre des cours d'alphabétisation (au centre Alpha, au Colombier ou à Maison Mosaïque) participent à des animations⁵ citoyenneté et découverte du patrimoine du quartier qui leur permettent de mieux comprendre la société belge et le quartier.

Malheureusement rien n'est prévu en terme d'éducation permanente à la citoyenneté pour l'ensemble des femmes.

La Maison Mosaïque organise des cours de gymnastique.

? *Pour les adultes*

La Ligue des Familles propose des cours de gymnastique douce et des cours de Wendo.

? *Pour tous*

L'ASBL gare de Laeken invite tous les habitants à mieux connaître leur quartier grâce à une promenade découverte du patrimoine de Laeken.

? *Pour les seniors*

Des cours de « Gym senior » (Gym+yoga+relaxation) sont organisés à la salle Gaudium, rue Stéphanie; et des cours de gymnastique au Nekkersdal

Les centres de contact offrent aussi différents services : papy-mamy sitting, grandes courses, ...

? *Amalia*

La fête Amalia est un projet de longue haleine : un travail ensemble, enfants, jeunes et adultes permet à chacun de mieux connaître l'autre et de le respecter. De plus cette fête permet à tous de s'engager dans une réflexion dans le quartier, d'apprendre des moyens d'expression et de se découvrir de nouvelles capacités.

⁵ Grâce au subsides du volet social du contrat de quartier.



C.5.4. Les problèmes et besoins actuels

C.5.4.1. Au niveau de la santé

? *Information et prévention*

Les animations santé, mises sur pied par le PICOL, grâce au volet social du contrat de quartier, sont un bon relais pour la bonne compréhension des informations médicales et / ou pharmaceutiques. Ces animations touchent essentiellement les femmes en alphabétisation et partent de leurs demandes. Il est clair que dès qu'elles découvrent un aspect de la santé, des nouvelles demandes surgissent.

? *Soins*

Les infrastructures de soins semblent être suffisantes dans le quartier. Il y a différents lieux où les patients d'origine étrangère peuvent trouver des intervenants parlant leur langue.

La Coordination Sociale pourrait se charger de faire un répertoire pratique de tout ce qui existe comme services ayant trait à la santé dans le quartier. Le «Groupe santé Laeken centre » serait tout à fait intéressé d'y collaborer, mais n'a pas les moyens financiers et humains pour s'en charger seul. Il manque une liste de l'ensemble des services existants qui pourrait être faite par la CSL.

Le coût des soins de santé est de plus en plus cher: cela pose problème pour certains qui ne bénéficient pas de l'aide du CPAS (le CPAS intervient dans les frais de soins de santé pour les personnes qu'il aide).

Les soins à domicile sont réalisés par le SAD (service de Soins A Domicile du CPAS). Il soigne aussi des personnes qui n'ont pas de carte santé. Il couvre la commune de Bruxelles et participe au « Groupe santé Laeken centre ». Les soins à domicile sont en général assurés par des infirmiers des mutuelles (pas de ticket modérateur à charge des patients).

La garde des enfants malades est assurée par le groupe Koala (renseignements à l'ONE), ainsi que par les gardes organisées par les mutuelles.

? *Santé mentale*

Il manque des actions préventives. Cela pourrait faire l'objet d'animations santé (cf. le paragraphe information).

Il y a beaucoup de demandes insatisfaites et pas assez de lieux proches où les personnes peuvent se rendre. Il faut démultiplier les antennes.



C.5.4.2. Au niveau de l'épanouissement personnel

? *Pour les tout-petits*

La halte garderie qui s'est ouverte en juin 2000, croule sous les demandes. Il faudrait dégager une puéricultrice en plus pour pouvoir augmenter le nombre d'enfants accueillis. D'autres possibilités de garderie pourraient aussi s'ouvrir avec des horaires décalés (cf. le thème emploi/formation).

? *Pour les enfants*

Il y a beaucoup d'activités purement occupationnelles et de consommation et pas assez éducatives. Des projets de long terme comme Amalia sont à favoriser. Malheureusement il manque des éducateurs-animateurs pour les encadrer.

? *Pour les jeunes*

La majorité des animateurs des jeunes sont issus du quartier : cela offre l'avantage de bien le connaître et d'y être intégré, par contre, cela ne facilite pas une prise de recul et l'innovation. Pour faciliter cela pourquoi ne pas prévoir des échanges inter-quartier entre animateurs. Malgré l'arrivée de nouveaux animateurs, le manque se fait encore sentir. Tous ces animateurs devraient mettre en place une politique cohérente vis-à-vis des jeunes (voir priorité du chapitre Famille et éducation).

Il manque aussi la possibilité de faire du sport. La piscine est chère pour certains et n'est pas ouverte pendant toutes les périodes de vacances. Les autres infrastructures sportives sont soit saturées soit nécessitent l'usage d'un transport en commun pour y avoir accès.

Il y a une discrimination dans l'accès aux infrastructures : la préférence va aux clubs qui ont de l'argent et dont les membres ont a priori un comportement correct. Cela aux dépens des groupes situés à proximité des infrastructures.

Tout comme les enfants, des projets et animations de longue haleine devraient être proposés aux jeunes.

? *Pour les femmes*

Il manque des propositions de loisirs en journée pour les femmes peu ou pas alphabétisées.

Suite à la demande des femmes fréquentant la Maison Mosaïque, des cours de gymnastique, de body-building et de natation se mettent sur pied. On rencontre la difficulté de se procurer une salle de gymnastique libre en journée ou un couloir de la piscine qui est souvent remplie en journée par les écoles.

? *Pour les adultes*

Il y a très peu d'animations culturelles dans le quartier (mis à part Terre à risques rue Stéphanie, Laeken Bouge, Amalia, un festival d'orgue, Ceramuze rue Tivoli, ...) et il manque des infrastructures adéquates : l'hôtel communal place Bockstael, la gare de Laeken, la salle Gaudium rue Stéphanie ... ne pourraient-ils être utilisés dans ce but?



C.5.5. Les priorités et perspectives

? *Épanouissement personnel*

- Avoir des animations éducatives et à long terme pour enfants et jeunes et pour cela bénéficier de ressources suffisantes (humaines et matérielles). Des activités comme Amalia y peuvent répondre. On peut aussi imaginer un mouvement de jeunesse.
- Avoir un accès prioritaire aux infrastructures du quartier pour les associations, organisation et clubs du quartier. On peut penser aussi à l'ouverture de nouvelles infrastructures : écoles, les casernes de la drève Ste Anne, ...
- Mettre sur pied davantage d'activités culturelles à Laeken centre : dans ce but, valoriser la nouvelle salle polyvalente, .

? *Santé*

- Répertoire pratique de tout ce qui existe comme services ayant trait à la santé dans le quartier;
- Soutien logistique au Groupe santé Laeken centre (secrétariat, communication, ...)
- Continuer les animations santé et citoyenneté avec le public en alpha



C.6. Le cadre de vie

C.6.1. L'enjeu

Pour un quartier, l'environnement est étroitement lié à la qualité de vie. Vivre dans un bel environnement impose le respect de celui-ci. Construire avec du beau et du durable montre l'importance accordée au quartier et pousse chacun à des comportements plus respectueux.

Souvent des quartiers socio-économiquement défavorisés sont les plus touchés par des nuisances environnementales : améliorer la qualité de l'environnement, c'est aussi agir pour plus de justice sociale.

Le patrimoine bâti ou aménagé est fait de beautés, d'originalités et de points de repères historiques. Il apporte du plaisir à ceux qui en bénéficient, se l'approprient et le respectent. A ce titre, il est l'un des fondements d'une conscience fière d'appartenance à un lieu de résidence ou de vie professionnelle. La dégradation ou la destruction du patrimoine portent directement atteinte à cette valeur.

C.6.2. L'évolution depuis le plan global de 1996

? *Au niveau de l'aménagement du territoire*

C'est suite aux constats de l'exode des classes moyennes vers la périphérie, du déclin commercial, de la paupérisation, de la dégradation de son image mais aussi du cruel manque d'investissement dans ce quartier important de Bruxelles, que s'est constitué en septembre 1993, le Comité de Quartier « Marie-Christine/Reine/Stéphanie », réunissant habitants et commerçants du centre de Laeken. Volontairement, le comité s'est " limité " principalement à l'aspect aménagement de l'environnement urbain, de sa cohérence, sa propreté, sa préservation dans certain cas, mais toujours de sa convivialité.

L'enjeu est donc pour ce comité d'arriver à positiver l'image du quartier -par et pour- les habitants- afin de créer un sentiment d'appartenance de bien-être et de fierté, préalable incontournable pour développer son dynamisme culturel, social, commercial et sa sécurité.

Ce comité a présenté en 1994 aux autorités de la Ville un premier plan global d'aménagement de Laeken centre réellement structuré.

Divers aménagements demandés sont déjà opérationnels, d'autres sont en cours d'élaboration. Notons que le contrat de quartier et le projet "Tracé Royal" sont venus apporter une dynamique supplémentaire.

Des rues ont été totalement ou partiellement restructurées (voiries, trottoirs, plantations d'arbres, poubelles, éclairages, etc.) : rue Marie-Christine, rue des Palais-Outre-Pont, rue Princesse Clémentine, Parvis Notre-Dame, avenue du parc Royal, rue de la Royauté, rue Stéphanie, rue de la Briqueterie.

A cette occasion, nous avons pu mesurer la difficulté qu'il y avait à bien faire comprendre les demandes des habitants, mais aussi la complexité, parfois la lenteur



des différentes procédures amenant à la réalisation d'un projet (exemples : les dalles utilisées rue Marie-Christine et la façon de les poser, la réalisation du Parvis Notre-Dame).

Il y a eu d'une part des campagnes "toutes-boîtes" organisées une à deux fois par an afin de sensibiliser les habitants à la propreté, à la convivialité, bref à la citoyenneté.

D'autre part, l'action "quartier fleuri" qui connaît d'année en année un succès grandissant (plus de 200 façades fleuries en 2000 !)

? *Au niveau du patrimoine*

Le sauvetage et la réaffectation de la Gare de Laeken ont fait l'objet de tractations entre la Ville de Bruxelles et la SNCB, et de pressions des associations d'habitants. Ces derniers ont créé en 1997 l'ASBL Gare de Laeken - Laken Station VZW.

- Au début d'octobre 2000, l'ASBL Gare de Laeken - Laken Station VZW et l'ASBL PICOL ont coproduit, avec l'aide du FIPI, le Guide de Promenade bilingue « Laeken découverte », tiré à 5000 exemplaires, et des guides-conférenciers ont été formés.
- Une première campagne de 16 visites guidées gratuites « tout public », subsidiée par le Volet social du Contrat de quartier Marie-Christine, a été réalisée par l'ASBL PICOL du 8 octobre au 24 novembre 2000 avec une moyenne de participation de 11 personnes par visite.
- Des contacts ont commencé à être pris avec les enseignants des écoles secondaires de Laeken et les acteurs associatifs pour une démultiplication de la visite guidée Laeken découverte à l'usage de leurs publics spécifiques.
- La VZW Epitaaf a développé ses activités en faveur du patrimoine funéraire dans les Ateliers Salu.
- La paroisse a mis en place dans l'église Notre-Dame des expositions permanentes sur ses trésors liturgiques et sur Cardijn.
- Un festival d'orgue a été créé.
- La Ville de Bruxelles a rénové le Monument au Travail et son échevinat du Patrimoine a publié 4 brochures remarquables sur le logement ouvrier et social, le patrimoine industriel, le Monument au Travail et le cimetière.

C.6.3. Les constats et actions actuels

C.6.3.1. Au niveau de l'aménagement

Le comité de quartier est très actif et a réalisé un plan global très détaillé de l'aménagement souhaité pour l'ensemble des rues du quartier.

C.6.3.2. Au niveau de la valorisation du patrimoine

Dans le patrimoine public :

- Le Monument au Travail a été rénové, mais il reste à l'entourer d'un jardin public protégé par une grille.
- Les galeries souterraines du cimetière, le chœur de l'ancienne église, l'ancienne Maison communale de la rue des Palais-Outre-Ponts, la gendarmerie de la rue Stéphanie et l'Ecole de Batellerie sont à l'abandon.
- L'Hôtel Communal, l'église Notre-Dame (dont un feu mal placé défigure la façade,

⁶ Pour l'obtenir s'adresser au Comité de Quartier.

de surcroît non illuminée), le passage Chambon et le monument à Léopold I^{er} sont sous-entretenus.





- Le dossier de la Gare de Laeken (aux façades curieusement non illuminées) attend un nouveau départ, et le bâtiment est dégradé par les intempéries et vandalisé.
- Le trottoir de la rive bâtie de la drève Sainte-Anne mériterait d'être planté comme au XVIIe siècle.
Dans le patrimoine privé résidentiel ou industriel :
- Les chancres sont relativement peu nombreux comparativement au Pentagone ou à d'autres communes.
- Le problème du ravalement des façades est général malgré le Contrat de Quartier Marie-Christine.
- Certains bâtiments industriels sont en attente passive de réaffectation.

C.6.4. Les problèmes et besoins actuels

C.6.4.1. Au niveau de l'aménagement

Le travail entrepris est de longue haleine. De multiples aménagements doivent encore voir le jour pour atteindre l'objectif poursuivi. Plusieurs parties entières du quartier ont encore besoin de l'attention de tous pour inverser le cours des choses.

Une plus grande propreté des lieux publics est souhaitable : davantage de balayeurs de rue, de « caniveaux pour chien ». La politique de la gestion des déchets est mal connue : il faut veiller à une meilleure information. Des informations « toutes boites » ne touchent que le public habitué à lire. Il vaut mieux donner des informations dans le lieux où se trouvent les gens : cafés, mosquée, réunions 3 x 20, ...

Le quartier de la rue Wautier est fort bruyant. Le quartier est de plus en plus congestionné : il y a de plus en plus d'habitants et de voitures. Il y a de moins en moins de possibilité de se parquer et la conduite devient de plus en plus une conduite à l'influence.

C.6.4.2. Au niveau de la valorisation du patrimoine

En ce qui concerne le patrimoine public, la vigilance et les pressions des Laekenois sont trop peu organisées.

En ce qui concerne le patrimoine privé résidentiel ou industriel, les habitants et les propriétaires sont insuffisamment informés de la valeur architecturale de leur maison. Malgré les avantages offerts par le Contrat de Quartier Marie-Christine, qui vient malheureusement à échéance le 28 mai 2001, ils n'utilisent pas assez les primes au ravalement des façades.

- Pratiquement ignoré, le petit patrimoine (vitraux, poignées de portes, boîtes aux lettres, etc.) est menacé de disparition silencieuse. - Châssis, portes, ferronneries, etc. ne sont presque jamais remplacés au moins dans les matériaux originels.
- Quelle que soit leur origine, tous les habitants de Laeken ont besoin à des degrés divers de se réapproprier leur patrimoine et son histoire.



C.6.5. Les priorités et perspectives

? *Au niveau de l'aménagement*

Nos priorités en matière d'aménagement urbain vont tout d'abord à la réalisation de la place Willems, de la place E. Bockstael, du réaménagement complet des rues Clesse et Verhoeven, ainsi que des rues Cosyn, Stiernet (dont les trottoirs vont être refaits sous peu), rues du Timon et de la Grotte.

Les divers aménagements nécessaires à d'autres endroits du quartier (mobiliers urbains, asphaltage, trottoirs, éclairages, plantation d'arbres, etc.) sont répertoriés dans le plan global d'aménagement réalisé par le comité de quartier. Il est à noter que certaines de ces réalisations pourraient rapidement voir le jour, parce que soit elles ne nécessitent pas de permis d'urbanisme, soit elles sont peu coûteuses et réalisables dans le cadre du plan pluriannuel de la Ville.

L'aspect propreté publique fait également partie de nos priorités : le comité est prêt à s'investir sur un projet à long terme avec la Ville de Bruxelles.

Le comité est également partie prenante en ce qui concerne l'avenir des deux anciennes maisons communales (Outre-Pont et Bockstael) et l'ancienne gare de Laeken (restaurations et affectations).

? *Au niveau de la valorisation du patrimoine*

- L'Opération Laeken découverte - visites guidées tous publics et démultiplication via le scolaire et l'associatif - doit être poursuivie au moins jusqu'en 2003, date de réception ultime des travaux du Contrat de Quartier Marie-Christine. Elle doit être complétée par la publication d'un « album populaire » largement illustré sur Laeken, destiné à pénétrer dans les foyers.
- Le combat pour la Gare de Laeken doit être gagné.
- Les galeries souterraines du cimetière, le chœur de l'ancienne église, le passage Chambon et l'ancienne Maison communale de la rue des Palais-Outre-Ponts (réaffectée) doivent être restaurés.
- Le Monument au Travail rénové doit être entouré d'un jardin public protégé par une grille.
- Propriétaires et locataires doivent être sensibilisés (par exemple par des expos-photos) à l'importance du petit patrimoine et au choix des matériaux d'origine lors du remplacement des châssis, portes, ferronneries, etc..

Une campagne méthodique doit être entreprise, en commençant par le périmètre du Contrat de Quartier Marie-Christine, auprès des propriétaires d'immeubles résidentiels ou industriels remarquables pour les convaincre de ravalier leurs façades de manière à ce qu'elles rehaussent les quartiers aux yeux de leurs habitants. Cette action exigera un travail sur la réglementation des primes et les conditions dans lesquelles une façade ravalée n'entraîne pas d'augmentation de l'impôt foncier dû sur l'immeuble.

Cette dernière priorité est d'une très grande importance pour la conscience fière d'appartenance à Laeken comme lieu de résidence ou de vie professionnelle. Le sage chinois Lao Tseu ne disait-il pas avec raison : « La façade d'une maison n'appartient pas à celui qui l'habite, mais à celui qui la garde » ?

C'est pourquoi, il est essentiel d'avoir les moyens pour continuer le travail de Patrick Herregodts de « conseil à la rénovation ». Et nous devons questionner sur l'après mai 2001, des autres projets actuellement soutenus par le volet social et qui ne seront plus financés.



C.7. Convivialité, solidarité et sécurité

C.7.1. L'enjeu

Se respecter, se rencontrer, se parler, se connaître et s'entraider entre voisins, entre personnes vivant dans le même quartier, sont des éléments essentiels à favoriser pour un développement dynamique et social d'un quartier.

Cet enjeu est volontairement placé en dernier lieu car si tous les autres enjeux sont réalisés, il le sera automatiquement : il découle des autres.

C.7.2. L'évolution depuis le plan global de 1996

Outre la braderie annuelle des commerçants le premier week-end de septembre, il y avait eu durant trois ans (94-95-96) la fête de la place Willems organisée par le comité de quartier Willems avec la collaboration de quelques associations et écoles : c'était une "fête de village" avec tournois sportifs, tir à la corde, course de sacs ... grimage, présentation sur un kiosque ou un podium de danses ou de judo...bouffes de diverses "nationalités"...

En 1997, on a fait appel aux organisations de la CSL pour se présenter de manière ludique dans des stands dans le cadre de la braderie de septembre. Quelques associations seulement ont répondu « présent ».

En 1998, avec l'inauguration au mois de mai des nouveaux aménagements de la rue Marie-Christine est née la fête du printemps de la rue Marie-Christine qui animera désormais le mois de mai. Laeken Bouge, parcours d'artistes plasticiens et musiciens à l'initiative de la Ville, s'épanouit en avril 1999 et mai 2000...

Et Amalia, une collaboration entre associations et artistes, émeut le quartier en mai 1999 et 2000...

Quant à la sécurité, il faut constater que si le sentiment d'insécurité a augmenté ces dernières années, la réalité de la "petite" criminalité a augmenté aussi et touche négativement la convivialité.



C.7.3. Les constats et actions actuels

? *Connaissance mutuelle*

- Le comité de quartier « Marie-Christine » de par le fait même de son fonctionnement crée des liens entre voisins.
- Les petits déjeuners, organisés par l'ASBL « Revitaliser le Quartier Commerçant Marie-Christine » à l'école Marcel Tricot offrent aussi la possibilité aux élèves de mieux connaître les personnes qui travaillent dans le quartier : commerçants, policiers, personnel de la STIB, personnel des ASBL « jeunes », ... Une meilleure connaissance mutuelle favorise bien évidemment la convivialité et la sécurité aux abords de l'école.
- Cette même ASBL aide l'Union des Commerçants « Shopping Marie-Christine », à la mise sur pied de braderies, brocantes, à la distribution de « News » et en contactant de futurs adhérents. Les Agents de Prévention et de Sécurité, ainsi que les Stewards assurent un climat serein dans la rue Marie-Christine.
- La Maison Mosaique, en collaboration avec la CSC, a mis sur pied une pause café en lien avec le pointage mensuel. Il s'agit d'humaniser un temps administratif et de donner la possibilité aux gens de tisser des liens sociaux. Cela se passe dans un cadre accueillant : des tables, du café, de la musique et la possibilité de poser des questions, de discuter, de mieux connaître ce qui se passe dans le quartier (voir aussi à ce sujet les chapitres Précarité sociale et Emploi).
- Les formations (cf. le point emploi et formation) sont aussi des lieux d'écoute et de partage de manière informelle.

? *Sécurité*

« Pour nombre de délinquants ayant quitté l'école très tôt, vivant dans des familles sans pères, sans aucune perspective d'emploi, la délinquance offre une occasion de se mesurer, de se viriliser, bref de se socialiser, fût-ce de manière négative. »

A Garapon – Gardien des promesses

Le sentiment de sécurité ou d'insécurité est fait de beaucoup de facteurs difficilement palpables et propres à chacun. Il est évident que l'ensemble des enjeux exprimés dans les chapitres précédents sont des facteurs importants de prévention de la violence et du sentiment d'insécurité

De l'enquête réalisée, il ressort les éléments suivants :

- Il y a peu voire pas de contrôle social de proximité : les agents de quartier changent beaucoup trop vite et ne sont pas assez connus.
- Les gens ont le sentiment d'impunité, ou de non-équité : tout le monde n'est pas sur le même pied. Il faudrait prévoir des peines alternatives.
- Une certaine opinion estime que les lois protègent trop les jeunes et leur donnent trop de droits.
- Le langage utilisé par la police est parfois dénoncé comme autoritaire agressif et accusateur.
- Il suffit qu'un jeune ou adulte soit maltraité au poste de police pour que cela se communique parmi les jeunes et que cela entretienne malheureusement une image négative de la police auprès de la jeunesse.

Pourtant les choses bougent

Des dispositifs nouveaux ont été mis en place : 4 APS sont chargés de "sécuriser la promenade commerciale" à la rue Marie-Christine, la police a été restructurée et un officier de police est responsable du "quartier Marie-Christine"; un comité "sécurité" de la CSL favorise des synergies ; un dispositif de lutte contre les petites bandes organisées a été mis récemment sur pied et un comité de "veille" l'évalue régulièrement.



C.7.4. Les problèmes et besoins actuels

? *Lieux de rencontres*

- Accentuer l'aspect rencontre de la place Willems en y mettant un maximum d'associations et d'activités de rencontres (Babelkot, 3X20, ciné-club, café social, ...) permettrait une meilleure connaissance et vision de ce qui se fait
- Organiser des "apéritifs de rue" ou remettre sur pied dans différents "sous-quartiers" des réunions avec les habitants où chacun a l'occasion de s'exprimer et d'entendre les autres s'exprimer : ce type de rencontre fait perdre à chacun son anonymat et permet de mieux se respecter
- Créer un café/bar social avec pour objectifs: créer un lien social entre les personnes, lutter contre la solitude, répondre à des demandes sociales précises, être un lieu d'écoute et un lieu où les gens se retrouvent sans aucune exigence. Le bar serait social ouvert à tous (accessible aussi aux personnes handicapées) avec des prix démocratiques. On pourrait y tenir des permanences : juridique, santé, sociale, ... et y installer des jeux : ping-pong, kicker
- Utiliser les espaces verts comme lieux de rencontres : ne pas séparer les publics (jeunes et ...) comme à la place Willems car cela favorise les ghettos

? *Meilleure connaissance du fonctionnement des systèmes policier et juridique*

Beaucoup de personnes ont l'impression que la police et la justice ne fonctionnent plus correctement. Ils ont alors un sentiment d'insécurité et n'osent plus sortir de chez eux, ce qui ne favorise pas la convivialité. Mieux comprendre le fonctionnement de ces systèmes et connaître comment en faire usage est essentiel. Des rencontres entre les habitants et la police, comme le comité de quartier l'a organisé, sont à promouvoir

? *Sécurité*

Comment combattre le sentiment d'impunité qui procède de l'absence de sanction réelle lors d'événements concrets vis-à-vis de celui qui a commis un délit, s'est fait attraper et a été relâché. La montée récente de la petite délinquance a exacerbé une partie des habitants, des pétitions ont circulé, la convivialité en est atteinte notamment entre les différentes communautés.

Comment expliquer qu'une société qui réprime la violence des parents vis-à-vis de leurs enfants, utilise cette même violence au sein de ses institutions ?

Une réelle collaboration entre la police et les parents devrait naître : c'est dans ce but qu'une rencontre à la mosquée entre parents et policiers va se tenir.

Suite aux petits déjeuners à Marcel Tricot, quelques séances d'informations sur les droits des policiers sont prévues dans des classes du cycle inférieur.

? *Fêtes de quartier, de rue*

Des fêtes comme Amalia où chacun apprend à connaître l'autre sont essentielles. On pourrait envisager si les moyens le permettent d'ouvrir à un public plus grand.

C.7.5. Les priorités et les perspectives

- Favoriser les moments et lieux de rencontres entre les habitants du quartier : Amalia, comité d'actions, rencontre avec la police
- Intensifier les collaborations entre tous les acteurs concernés par la sécurité
- Informer davantage les personnes sur les rouages juridiques
 - Créer un lieu de convivialité et de rencontres (bar social)

D. ENJEUX PRIORITAIRES

Parmi l'ensemble des perspectives et priorités énoncées aux chapitres précédents, nous voudrions tout particulièrement attirer l'attention sur les points suivants



D.1. Précarité sociale

D.1.1. Le logement

Depuis le départ du "service logement" du CPAS de la rue de la Chanterelle, il n'y a plus à Laeken centre d'association ou de service "spécialisé" dans la problématique du logement : recensement des logements libres, contrôle de la salubrité, aide-conseil à la recherche, permanence juridique (expulsions, relations locataires -propriétaires)...

⇒ *Nous voulons contacter la Fédération Bruxelloise des Unions de locataires, le syndicat des locataires et l'Agence Immobilière Sociale Bruxelloise et discuter avec eux de la création d'antennes à Laeken centre.*

⇒ *Les pouvoirs publics ont-ils pour Laeken des projets relatifs à cet enjeu ?*

Le Centre Urbain a pu détacher à Laeken, un jour et demi par semaine, un "conseiller à la rénovation" grâce au volet social du contrat de quartier. Le travail, bien soutenu par le réseau associatif local, a été remarquable. Devra-t-il s'arrêter après le 28 mai 2001 date de la fin de l'intervention du contrat de quartier ? Le besoin lui ne s'arrêtera pas à cette date ?

⇒ *Nous voulons contacter le "Réseau Habitat" et lui soumettre le problème.*

⇒ *Les pouvoirs publics ont-ils une solution pour que la permanence de "conseil à la rénovation" continue et avec la même personne qui a acquis au fil des mois une connaissance approfondie du tissu social et du réseau associatif ?*

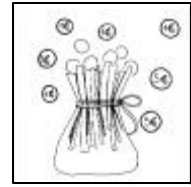
D.1.2. La "médiation - accompagnement" des gens en situation de précarité

Si les associations et services ont comme objectif de conduire leur public à l'autonomie dans toutes les démarches à faire, il n'en reste pas moins nécessaire souvent de jouer un rôle "d'accompagnement" et de "médiation".

⇒ *Nous voulons permettre à l'un ou l'autre travailleur/euse d'une équipe de consacrer quelques heures à cet accompagnement ou cette médiation. Nous savons que cet accompagnement / médiation ne peut se substituer aux missions que doivent remplir les services et associations. C'est pourquoi, nous voulons en CSL (Coordination Sociale de Laeken) organiser une concertation pour définir exactement les limites de ce rôle et pour assurer une formation à ces "médiateurs/trices - accompagnant(e)s".*

⇒ *Les pouvoirs publics accepteraient-ils que les travailleurs/euses de leurs services entrent dans cette "concertation" ?*

⇒ *Où y aurait-il des moyens financiers pour payer ces "médiateurs/trices - accompagnant(e)s" ?*



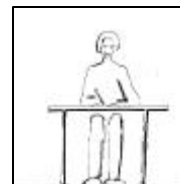
D.2. Le développement économique et commercial

Il n'y a guère de contacts entre les ententes des commerçants des différentes artères commerciales autour de la place Bockstael.

- ⇒ *Nous soutenons l'objectif de l'ASBL Revitaliser le Quartier Commerçant Marie-Christine d'étendre son champ d'action de la rue Marie-Christine aux rues Fransman, Léopold 1^{er} et Stéphanie et au boulevard Bockstael.*
- ⇒ *Qu'en pensent les pouvoirs publics ? Le réaménagement de la place Bockstael veut-il améliorer la communication entre ces différentes artères commerciales ?*

Laeken centre est un quartier mixte de logement et de PME et doit le rester. Il manque un instrument du type "Délégation du Pentagone" ou "Centre d'entreprises" pour stimuler le développement économique dans un équilibre harmonieux avec l'environnement.

- ⇒ *Nous avons vécu l'expérience positive de la CLDI (Commission locale de développement intégré dans le cadre du contrat de quartier). Nous sommes prêts à entrer dans une structure de concertation de ce type avec une "Délégation au développement intégré de Laeken centre" (?) .*
- ⇒ *Les pouvoirs publics sont-ils prêts à investir dans ce type d'instrument ?*
- ⇒ *Une structure de concertation avec les acteurs locaux est-elle envisageable ?*



D.3. Emploi, formation et insertion socioprofessionnelle

D.3.1. Les offres de formation et d'insertion socioprofessionnelle

Malgré les offres déjà importantes de formation dans le quartier, la demande est pressante pour des :

- cours d'alpha
- cours de français pour les primo-arrivants
- cours de remise à niveau ou d'approfondissement pour accéder au niveau de fin de primaires
- cours de langues (néerlandais et anglais)
- cours d'initiation à l'informatique
- cours pratiques : couture, ...

Les demandes sont plus nombreuses que les places disponibles. De plus en plus, la demande se fait sentir pour l'organisation de cours en soirée. Il manque de moyens en locaux et en personnel pour répondre à ce besoin.

Il manque à Laeken une filière cohérente d'insertion avec ses différentes étapes (de l'alphabétisation de base aux formations qualifiantes et jusqu'à l'insertion professionnelle).

⇒ *Nous continuerons entre nous, avec l'aide du PICOL, la coordination du travail d'alphabétisation. Nous continuerons la concertation positive que stimule le comité d'action ISP qui réunit diverses associations du quartier, le CPAS, les syndicats avec la Maison Laekenoise de l'Emploi (qui comprend l'ALE, Promo-Emploi et la Mission locale).*

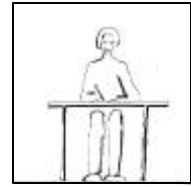
⇒ *Nous réfléchissons à la mise en place de formations qualifiantes...*

⇒ *Quelle politique les pouvoirs publics comptent-ils développer à Laeken pour cet enjeu ?*

⇒ *La salle polyvalente de la rue Comtesse de Flandre pourra-t-elle accueillir l'un ou l'autre cours trop à l'étroit actuellement ? ou les futurs locaux du CPAS rue Stéphanie ? ou l'ancien Hôtel communal place Bockstael ? ou l'ancienne maison de concierge au 11 place Willems (à l'arrière de la Maison des enfants) ?...*

⇒ *Que va proposer pour Laeken centre la Maison de la Solidarité ? Une action concertée avec ce qui est déjà en place peut-elle être envisagée ?*

⇒ *Où y a-t-il des moyens financiers supplémentaires pour les associations pour former le personnel bénévole et pour engager du personnel supplémentaire ? Notamment pour ouvrir des cours en soirée ?*



D.3.2. La recherche d'emploi et l'aide à l'insertion socioprofessionnelle.

Laeken centre a "mal à l'emploi". Le taux de chômage à Laeken centre est de 25 à 30 %. Le nombre de bénéficiaires de l'aide du CPAS est aussi très élevé comparativement à d'autres quartiers.

- ⇒ *Nous sommes prêts à continuer à être créateurs d'emploi comme nous l'avons été ces dernières années (une vingtaine d'emplois ont été créés ces 6 dernières années dans le secteur non-marchand socioculturel à Laeken centre) dans la mesure bien sûr où les pouvoirs subsidants y contribuent.*
- ⇒ *Nous voulons continuer en comité d'action ISP la concertation entre acteurs locaux (Infor Jeunes, ASBL Revitaliser le Quartier Commerçant Marie-Christine..) et la Maison Laekenoise de l'Emploi (en particulier l'ALE et Promo-Emploi) sur la prospection à Laeken de l'emploi (ordinaire, jobs étudiants, stages, places d'apprentis..) et sur la recherche active d'emploi (un atelier sera organisé : le Centre Alpha en est demandeur).*
- ⇒ *Nous nous réjouissons de l'installation de la Maison Laekenoise de l'Emploi, un service de la Ville, et de son action actuelle. Pouvons-nous lui souhaiter longue vie ?*
- ⇒ *La Ville octroie des emplois ("ordinaires" ou PTP, Rosetta etc.). La Maison Laekenoise de l'Emploi et le comité d'action ISP pourront faciliter les contacts entre les demandeurs et la Ville.*
- ⇒ *Job-Office du CPAS a décidé de participer aux réunions de concertation organisées par le comité d'action ISP mais actuellement le manque de personnel rend difficile cette participation. Que pouvons-nous espérer ?*
- ⇒ *L'ORBEM avait promis en avril 99 un partenariat ouvrant l'accès aux banques de données informatisées, une "présence régulière" d'un conseiller à l'emploi à Laeken et une personne référente pour Laeken dans le service des antennes décentralisées : une discussion serait nécessaire pour "actualiser" ces promesses.*

D.3.3. La garde d'enfants

La demande est très forte...Les dispositifs actuels sont insuffisants. Il faut augmenter les possibilités d'accueil pour les enfants dont les parents suivent des formations en journée. Il faut aussi une garderie à horaire décalé (matin et soir) pour les enfants dont les parents travaillent ou se forment et à un prix abordable

- ⇒ *Nous nous chargeons de chercher des "gardiennes encadrées" : le Ballon Rouge peut les prendre en charge.*
- ⇒ *La Ville peut-elle élargir l'accès du Babykot de la place Willems ? On parle aussi d'une possibilité de mettre en place un dispositif au rez-de chaussée de l'antenne Bollen du CPAS ?*
- ⇒ *Comment répondre à la demande de garderie à horaire décalé (matin et soir) ? On pourrait suggérer d'engager une équipe supplémentaire dans les crèches existantes.*



D.4. Famille et éducation

D.4.1. Pour les jeunes

Il y a de plus en plus de primo-arrivants en âge scolaire.

⇒ *Quels dispositifs spécialisés les écoles du quartier mettent-elles en place pour répondre à cette situation ?*

⇒ *Les associations d'aide scolaire du quartier peuvent jouer un rôle complémentaire si on leur donne les moyens d'engager une personne compétente pour cela. Où s'adresser ?*

Il y a plusieurs associations locales et services de la Ville qui travaillent sur un même périmètre et s'adressent tous aux jeunes du même quartier.

⇒ *Une concertation n'est-elle pas nécessaire ? Et si oui, comment l'organiser ?*

D.4.2. Pour les familles

Partout, la communication avec les familles et leur implication est à l'ordre du jour

⇒ *Nous sommes prêts à continuer les animations santé, citoyenneté, découverte du patrimoine du quartier (350 animations en 2000 touchant 400 familles)...*

⇒ *Nous envisageons de mettre sur pied un comité de parents du quartier...et aussi de former des parents de quartier comme "agents de communication" dans le quartier. Nous visiterons une expérience à Amsterdam le 26 mai 2001.*

⇒ *Le volet social du contrat de quartier étant terminé fin mai 2001, où pouvons-nous trouver le financement pour ces animations ?*

⇒ *Que pense la Ville du projet parents de quartier "agents de communication" ?*



D.5. Epanouissement personnel et santé

D.5.1. La santé

Nous continuerons le "groupe de cas" qui réunit des médecins, infirmières, assistants sociaux, psychologues de santé mentale et qui fait une approche interdisciplinaire de certains cas

⇒ *Après de quels pouvoirs publics pouvons-nous chercher les moyens financiers pour continuer les animations santé ?*

D.5.2. L'épanouissement personnel, les animations culturelles

Des femmes cherchent une salle de gymnastique ou un couloir de piscine libre en journée ...

⇒ *Quel arrangement peut-on avoir pour utiliser des infrastructures existantes ?*

Nous voulons continuer le projet de festival Amalia qui a débuté en 1999. Ce projet est développé en partenariat avec un réseau d'artistes (Reg-Arts 94, Cirque des sons...). Ces artistes ont fondé une école artistique Bel Extra. Cette école cherche un toit. Elle est prête à continuer le partenariat avec le réseau associatif et les habitants de Laeken.

⇒ *La Ville est-elle prête à accueillir l'école artistique Bel Extra à Laeken ?*

⇒ *Globalement, quelle politique culturelle la Ville compte-t-elle développer à Laeken ?*



D.6. Le cadre de vie

D.6.1. Aménagement du territoire

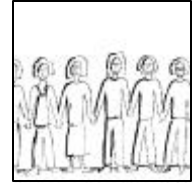
La CSL souscrit totalement aux propositions faites par le comité Marie-Christine / Reine / Stéphanie présentées le 28 mars 2001.

D.6.2. La valorisation du patrimoine

Nous continuerons l'opération "Laeken découverte" : les visites « tout public » et la collaboration avec les écoles et les associations pour des animations adaptées aux enfants, jeunes et apprenants en alphabétisation.

⇒ *Les Echevinats de la Culture, du patrimoine et du Tourisme sont-ils prêts à soutenir cette opération ?*

⇒ *Nous comptons aussi solliciter la Communauté française et la Cocof.*



D.7. Convivialité, solidarité et sécurité

Nous continuerons le travail du comité d'action "communication - sécurité" : la concertation avec les écoles (par ex. les petits déjeuners de Tricot), les réunions de concertation entre la police, les éducateurs de rue du dispositif de lutte contre les bandes organisées, le médiateur/accompagnant de jeunes en décrochage, les animateurs de Montana, les APS et jeunes Stewards chargés de la sécurisation de la promenade commerciale, un représentant de la mosquée...

⇒ *Lors d'événements critiques (bagarres, agressions, vols...), ne faudrait-il pas organiser une concertation rapide de différents acteurs locaux pour une meilleure concertation des efforts et des rôles de chacun ? Qu'en pensent les responsables de la Ville ?*

Nous continuerons à nous investir dans les fêtes du quartier.

⇒ *Il n'y aura plus de volet social du contrat de quartier pour soutenir les fêtes de quartier. Qui prendra le relais ?*

E. CONCLUSIONS GENERALES

Nous avons consacré près de 12 mois à actualiser ce Plan Global de Revitalisation de Laeken centre en impliquant habitants et travailleurs sociaux actifs à Laeken.

Ce Plan Global veut promouvoir :

- *La responsabilisation de chacun, "concerné" ou travailleur, à sa place et dans son rôle*
- *Le décloisonnement des actions et les synergies et par là l'optimisation des moyens actuellement en place*
- *Le partenariat constructif avec les pouvoirs publics*
- *Le "développement local solidaire"*

Ce Plan Global actualisé sera notre référence pour les 5 ans qui viennent.

Ce n'est pas un monolithe figé. Il "bougera" au fil des évaluations de l'action : celles-ci sont organisées régulièrement dans tous les lieux de concertation qui fédèrent les efforts de chacun. Il "bougera" en particulier à partir des journées d'évaluation / planification de l'action qu'organise annuellement la Coordination Sociale de Laeken avec l'aide du PICOL

Ce Plan Global va ainsi accompagner la vie de ce quartier de Laeken centre et l'action qui veut favoriser pour chacun personnellement et ensemble un ... mieux-vivre.

**« Toute l'idée d'égalité
consiste à estomper
le poids du passé
pour rendre
moins inégales
les conditions d'avenir. »**

JP Fitoussi et P Rosanvallon –
Le Nouvel âge des inégalités -

F. ANNEXES